

LE RADAR

Le trimestriel de la

 CCI FRANCE
MADAGASCAR

002

Juillet 2025



UNION EUROPÉENNE

GRANDE INTERVIEW DE
ROLAND KOBIA

MONNAIE

POLITIQUE MONÉTAIRE,
ARIARY, MONÉTARISME

20% DE TVA

SUR LES INTÉRÊTS
BANCAIRES

Le bleu vous va si bien

Nos cartes revêtent BRED Madagasikara Banque Populaire.
Bénéficiez de **3 MOIS DE GRATUITÉ*** pour toutes
souscriptions à nos **PACKS.**

*Offre valable jusqu'au 02 août 2025, conditions disponibles en agences



+X BRED
MADAGASIKARA
BANQUE POPULAIRE

Là où vos ambitions rayonnent

BRED Madagasikara Banque Populaire, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 14 000 000 000 MGA, inscrite au RCS D'Antananarivo 1998B00777, N°STAT 64191 II 1998 0 10078, NIF 2000002711 dont le siège social est sis à 14, rue Jeneraly RABEHEVITRA, Antananarivo 101, N° dans liste des banques 008/ba/1998 tél : +261 20 22 206 91



ÉDITO DE VANF

EXPORTER L'IDÉE D'EUROPE

« Dessine-moi l'Europe » : s'il le fallait à un enfant malgache, dans le cadre des 67 ans (depuis 1958) de relations entre l'Europe et Madagascar, quelles images lui viendraient d'emblée, de l'Europe ?

Visa Schengen (depuis le 26 mars 1995), zone Euro, UEFA (Euro de football tous les quatre ans, entre deux Coupes du Monde ; Ligue des Champions dont les mois de compétition tient annuellement en haleine des millions de téléspectateurs sur tous les continents) : aux yeux d'un Malgache lambda des villes, témoins éventuels des ballets diplomatiques et ayant plus facilement accès aux médias, l'Europe pourrait finalement être personnalisée par ces trois facettes.

Quoique. L'association d'Israël aux compétitions sportives de l'Europe, pour des raisons de géopolitique moyen-orientale, rendrait perplexes les ancêtres européens d'avant 39-45. L'arrêt Bosman, rendu par la Cour européenne de justice en décembre 1995 (affaire Jean-Marc Bosman contre RFC Liège) et prononçant illégalité des quotas appliqués aux footballeurs/sportifs non communautaires, floute encore davantage l'image qu'on se ferait d'un club européen : Madrid, Munich, Manchester, Milan, Paris, etc., affichent aujourd'hui des visages (il n'y a pas si longtemps, on aurait parlé de faciès) africains, arabes, asiatiques...

À Madagascar, la présence de l'UE (Union Européenne, anciennement CEE) est surtout associée aux interventions du FED (Fonds européen de développement) et la réalisation d'infrastructures. Une rocade d'Antananarivo porte le nom de « Boulevard de l'Europe » : il serait intéressant d'effectuer un sondage à propos du nombre d'usagers ou de riverains qui se souviennent spontanément de cette appellation plutôt que le nom des quartiers populaires qu'il dessert.

Le feuilleton des élargissements successifs (6, 9, 10, 12, 15, 25, 27, 28,

Brexit) et la série des Traités (Rome, Acte Unique, Maastricht, Amsterdam, Nice, Laeken, Lisbonne, etc.), déjà passablement compréhensible pour un citoyen européen, complique la visibilité-vision de l'Europe aux yeux d'un Non-Européen.

L'Europe, mais laquelle ? La géographie nous la dit : « de l'Atlantique à l'Oural » ; la « guerre froide » nous l'avait coupée en deux, de part et d'autre du « rideau de fer » : et l'UE à Madagascar correspond d'abord plutôt à ce qui fut l'Europe occidentale ; l'UE, depuis Maastricht, souffre de ne pas pouvoir s'appeler « Europe » ce qui, en termes de communication et de visibilité, aurait simplifié la vie de tout le monde.

Dans la bataille des sigles, USA a pris de l'avance sur UE. De quoi nous ramener à la question de la visibilité : un modèle supranational ne « parle » pas autant qu'un État unique, fût-il de type fédéral. Et les débats, sur le mode systole-diastole, qui agitent périodiquement les classes politiques sinon les opinions publiques nationales en Europe, tournent autour de cette question existentielle : une diplomatie européenne peut-elle être supranationale, une Europe de la défense à 28 ou 27 est-elle pour autant persuasive ? Reste finalement l'union économique et monétaire.

Dix ans se sont écoulés depuis cette prédiction un brin catastrophique dans une publication du FMI (Fonds Monétaire International) : « Dans 50 ans, les historiens se demanderont comment l'euro a même pu voir le jour » (Kevin Hjortshoj O'Rourke, Finances et Développement, de mars 2014) : « l'euro est une mauvaise idée », « la théorie traditionnelle de la zone monétaire optimale était trop optimiste au sujet de l'union monétaire européenne »,

« de graves questions juridiques, politiques et morales doivent être posées au sujet du comportement de la BCE »...

« L'exemple des États-Unis suggère qu'un élément d'union budgétaire, en plus des ingrédients nécessaires pour établir une union bancaire digne de ce nom, serait un mécanisme de stabilisation important » (...) Il est de plus en plus évident que l'avènement d'une union bancaire véritable, encore moins d'une union budgétaire ou d'un actif sûr pour la zone euro n'est pas pour demain. Depuis des années, les économistes répètent que l'Europe doit faire son choix : s'engager dans la voie du fédéralisme, ce que la logique de la monnaie unique semble exiger, ou revenir en arrière ».

Nous sommes maintenant en 2025 : l'Europe a-t-elle choisi sa voie, une union plus approfondie demeure-t-elle d'actualité ? Car, « pourtant, elle tourne ».

Oui, l'Euro (ayant cours légal depuis le 1^{er} janvier 2002) s'ancre dans le panier des principales devises internationales. Sa gestation aura cependant mis une dizaine d'années : depuis le traité fondateur de Maastricht (7 février 1992), l'adoption d'un nom qui convienne à chaque nation (Conseil de Madrid du 15 décembre 1995), la création de la banque centrale européenne (1^{er} juin 1998), le double affichage des prix (1^{er} janvier 1999). Ce processus ou ces difficultés (selon que l'on soit optimiste ou sceptique) peuvent-ils/elles inspirer ou dissuader d'autres tentatives d'intégrations régionales, politiques, économiques, monétaires ? De la vocation ou pas d'autres entités supranationales à « être Europe ».

SOMMAIRE



6-14

**GRANDE
INTERVIEW
ROLAND KOBIA**

« Madagascar est un
pays de pépites »



20-21

ARIARY

plus qu'une monnaie,
le miroir de notre
économie



22-23

MONNAIE

- ♦ De la monnaie au système monétaire
- ♦ La politique Monétaire Malgache

QU'EST-CE QUE
LE MONÉTARISME ?



25



28

**INTERVIEW
FÉLIX
RAMANDRAY**

Créer une société
d'État qui exploite l'or
malgache

RAVINALA AIRPORTS

Acteur clé de l'excellence aéroportuaire



SOAMIADANA RABETSAROANA

Une avocate engagée entre deux mondes



MÉMOIRE DE CRISE

quand la taxe asphyxiait finances et télécoms



UNE TVA À 20% SUR LES INTÉRÊTS BANCAIRES PÈSE SUR L'INVESTISSEMENT



TAUX DIRECTEURS

Comment les Banques Centrales influencent votre crédit

LE RADAR

Trimestriel de la CCI France Madagascar – Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

Fondateurs : Johanne Raharinosy, Alain Razafindrabe, Jonathan Ranjatoelina

Directeur de publication : Johanne Raharinosy

Rédacteur en chef : VANF

Secrétaire de rédaction : Nantaina Ranaivosoa

Contributeur culturel : UB Ihoby Rabarirjohn

Contributeurs économiques : [LUMEN](#)

Graphisme et mise en page : Rija Rajoharison

Crédits photos CCFM – BNI Madagascar – Mvola – STAR – Symabio – TotalEnergies – Yas – Saint Louis Juridique – Ravinala- AFT – Fondation H – Hakanto Contemporary – Institut Français de Madagascar – Freepik

Date de publication : Juillet 2025 / **ISSN :** en cours d'inscription / **Imprimerie :** NIAG

Nombre de tirage : 200 exemplaires – **Contact :** +261 32 07 696 50 - radar@ccifm.mg





LES DIPLOMATIES LES PLUS FORTES SONT EN GÉNÉRAL ISSUES DE RÉGIONS QUI ONT UN PASSÉ AFFIRMÉ

Roland Kobia

AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE PRÈS LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

L'Europe et ses palais centenaires, ses musées, ses orchestres philarmoniques, ses chefs d'œuvre d'architecture...
Journées européennes du patrimoine, de l'archéologie, nuit européenne des musées.
Géant culturel, puissance économique, nain diplomatique : comment définiriez-vous l'Europe ?

L'Europe est effectivement un géant culturel, fort d'un patrimoine exceptionnel, et pour ce qui nous concerne, nous valorisons cet aspect délaissé par d'autres. Je constate les faits : la culture, et son verso qui est la qualité de vie au sens large, en Europe est telle que nombre de gens au travers du monde veulent vivre en Europe, y envoyer leurs enfants étudier et travailler, et si possible cherchent activement à obtenir un passeport européen. Les musées et l'art ne sont pas poussiéreux, mais sont le signe d'un passé et d'une expérience solide sur lesquels nous construisons les fondations d'un futur durable basé sur le long-terme et non sur les gains court-termistes.

Quand certains semblent voir des cloisons, nous voyons des ponts. La culture, l'économie et la diplomatie sont liés dans une conception moderne du monde. L'histoire et la culture sont des atouts économiques majeurs. Combinés, les secteurs du tourisme et des industries culturelles / créatives pèsent pour près de 10 % du PIB de l'UE et représentent des millions d'emplois. Au-delà, l'Union européenne est une puissance économique de premier plan : n'en déplaise à ceux qui répandent de la fausse information, l'Europe reste encore aujourd'hui la première puissance commerciale en termes globaux, le premier marché intégré au monde avec

450 millions d'habitants à haut pouvoir d'achat, et la deuxième monnaie au monde (20 % des réserves, 22 % des paiements). Grâce à son marché intérieur, à la stabilité de l'euro et à sa capacité à innover dans des domaines clés comme la transition écologique ou le numérique, l'Europe s'impose comme un modèle de développement équilibré et durable, au bénéfice de ses populations. Son influence normative globale est de plus un atout sur l'échiquier mondial.

L'Europe progresse aussi sur le plan diplomatique. La culture reflète une identité et une histoire riches et diverses, qui contribuent au rayonnement, au sens large du terme, à travers le monde. Les diplomatie les plus fortes sont en général issues de régions qui ont un passé affirmé. L'UE est à la table des grands au G7 et au G20, elle est un acteur clé aux nations-Unies, au FMI et à la Banque mondiale, elle préside les réunions de Chefs d'état, elle coordonne 27 états. L'UE a donc su poser les fondations d'une politique étrangère partagée, notamment depuis le traité de Lisbonne, qui a renforcé le poids et la cohérence de sa voix internationale, et son pouvoir de conviction et d'attrait. La fonction de Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, les missions civiles et militaires menées dans plusieurs régions du monde – dont l'océan Indien, ou encore la diplomatie européenne en faveur de la paix, des droits humains et du multilatéralisme, confirment son rôle de puissance d'influence fondée sur la coopération, la paix, la stabilité et le dialogue, et la prospérité partagée de manière large avec les populations. Si des divergences ponctuelles entre États membres, témoins du caractère démocratique et de libertés qui nous caractérisent, peuvent parfois freiner

l'action commune, in fine elles ne l'empêchent pas.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman déclarait que : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». Immigration, crise économique, guerre en Ukraine : où en est l'Europe de cette solidarité quelque peu malmenée par les égoïsmes nationaux lors de l'épisode Covid ?

Je n'ai pas le sentiment que la crise du Covid ait « malmené » l'UE plus que d'autres régions du monde. Au contraire, étant donné que l'Europe a toujours accéléré ses réformes au gré des crises, la pandémie fut un moment historique où la solidarité européenne s'est exprimée et a montré tout son sens, que ce soit en termes de coopération médicale entre États membres ou quand il s'agissait de négocier des achats groupés de vaccins, y compris d'ailleurs au bénéfice de nos partenaires de l'hémisphère sud. Si il y avait une leçon, ce serait que nous avons travaillé mais mal communiqué. L'UE a été la région qui a le plus aidé les pays after aires, notamment l'Afrique, mais d'autre ont fait moins mais ont été meilleurs à se vendre. Oui, l'Europe continue de se construire étape par étape par des réalisations concrètes constantes, qui changent la vie des citoyens : la création d'une monnaie unique, la libre circulation des personnes et des biens, des programmes industriels majeurs comme comme Airbus, Galileo ou Copernicus, des initiatives qui rapprochent et rassemblent bien au-delà de l'Europe comme Erasmus Mundus qui permet à des milliers d'étudiants et enseignants de venir en Europe chaque année.

Parlons concret : l'UE, c'est aussi une politique de cohésion interne qui a permis aux nouveaux États membres du Sud puis de l'Est de connaître une croissance économique spectaculaire. Imaginez-vous que le PIB par habitant de la Pologne, qui était proche de celui de l'Iran en 1990 au sortir de sa domination par la force de l'URSS, est aujourd'hui équivalent à celui du Japon depuis qu'elle a rejoint l'UE. Alors bien sûr, il y a toujours des sujets d'anicroches sur tel ou tel sujet, mais l'appartenance à l'Union européenne - car je le répète, nous sommes un espace de liberté où l'on peut s'exprimer, ce qui devient chose rare de par le monde - reste considérée comme un atout par l'immense majorité de ses citoyens, et c'est ce qui compte.

Le récent sommet du G7 (Allemagne, Royaume-Uni, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Union européenne) au Canada n'a pas débouché sur une déclaration commune condamnant l'agression russe en Ukraine, contrairement aux précédents sommets tant que Joe Biden était le président des États-Unis. L'OTAN compte 32 pays dont 23 sont aussi membres de l'UE. Guerre en Ukraine, guerre au Moyen-Orient : l'Europe, c'est combien de divisions, pour paraphraser une parole célèbre ?

Je constate que l'UE reste peu connue, et marquée par des stéréotypes surannés.

En termes de dépenses militaires cumulées, l'UE est une puissance de premier plan : 250 milliards d'euros par an dépensés par ses États membres cad deuxième rang mondial, derrière les États-Unis et au coude-à-coude avec la Chine. Elle dispose d'un effectif combiné d'environ 1,3 million de militaires actifs, sans compter les réservistes. Nous disposons d'une flotte aérienne faite des meilleurs avions au monde, entre Rafale et F-35. Nous avons un état membre qui dispose de l'arme nucléaire, la France. Si un pays seul de 60 millions d'habitants comme l'Ukraine réussit à empêcher la Russie de la vaincre, imaginez la puissance de frappe d'une Europe de 450 millions d'habitants.

Même si l'intégration militaire de défense et sécurité dans le cadre sensu stricto de l'UE ne cesse de progresser, l'OTAN continue de jouer un rôle unificateur, notamment sur le plan opérationnel par l'interopérabilité des

équipements et des procédures. Nous voulons plus encore contribuer à l'OTAN. Toutefois, les développements de la politique internationale, tant à l'Est qu'à l'Ouest, ont constitué un signal, et il ne vous a pas échappé que l'UE vit aujourd'hui une prise de conscience sur la nécessité de progresser vers l'autonomie stratégique. Pas moins de 800 milliards d'euros vont être mobilisés à cet effet. Cela ne se fera pas en un jour, mais le processus est lancé, notamment sur le plan industriel, et avec des états membres qui se réarment (Allemagne), d'autres qui ont abandonné leur neutralité et rejoint l'OTAN (Suède et Finlande), et une tendance lourde partout en Europe vers plus de dépenses militaires. La Commission européenne joue dans tout cela un rôle clé.

La Russie comporte une immense part géographique, humaine et culturelle d'Europe. Pour vous, la Russie fait-elle Europe ? Faut-il systématiquement la considérer comme une « menace » (selon les termes de Kaja Kallas, ancienne Première Ministre d'Estonie et actuelle cheffe de la diplomatie de l'UE) ?

L'histoire récente prouve depuis maintenant des années, de manière répétée, que la Russie est en effet une menace, pour l'Europe et au-delà. Au-delà de la propagande et de la désinformation, les faits sont là. N'oublions pas que ces dernières années, la Russie n'a pas hésité à nous menacer de l'arme nucléaire, à plusieurs reprises. De par ses interventions armées contre des pays souverains (Ukraine, Géorgie) ou de par ses interférences politiques (Moldavie, Biélorussie, etc), la Russie n'est autre que le tenant principal d'une nouvelle forme, au XXI^e siècle, de neo-colonialisme et d'impérialisme.

Historiquement et culturellement, il est vrai que peuple russe est à la fois profondément liée à l'Europe. En même temps, la Russie est porteuse de singularités géopolitiques très marquées. D'ailleurs, elle se perçoit elle-même souvent comme une civilisation distincte, entre Europe et Asie. Je ne saurais trancher ce débat, mais ce qui compte surtout, c'est l'éloignement durable de l'URSS puis de la Fédération de Russie vis-à-vis des valeurs qui fondent l'Union européenne : paix, respect des

frontières, démocratie, tolérance. Le quasi anéantissement de l'État de droit, le rejet du pluralisme, l'autoritarisme : autant de traits qui contrastent avec les principes libéraux et démocratiques européens.

Ainsi, la posture belliciste de la Russie, via son invasion de l'Ukraine mais aussi par des actes agressifs menés sous « faux drapeau » sur le sol de l'UE, sans parler de sa manipulation maligne des réseaux sociaux : tout cela constitue une menace bien réelle, face à laquelle l'Union européenne exerce une vigilance très active, et une défense de ses intérêts.

Après la « guerre commerciale » déclarée par Donald Trump, qui n'a pas épargné l'UE, chaque Etat membre va-t-il négocier séparément à la Maison-Blanche ou l'UE a-t-elle un « Plan » commun ? Cette agressivité américaine peut-elle représenter une opportunité diplomatique et commerciale pour l'UE dans les relations internationales ?

La réponse à cette question est très simple : quand bien même tel ou tel partenaire voudrait négocier des accords commerciaux avec les États membres de l'UE séparément, il ne le pourrait pas. En effet, le commerce est depuis longtemps une compétence européenne intégrée qui fait que les négociations commerciales relève d'une « compétence exclusive » de la Commission européenne. Cela donne une force considérable à l'Europe et ses états membres car c'est la Commission européenne qui négocie au nom de l'ensemble des 27 États membres – en se concertant avec eux, naturellement.

Cela vaut pour les accords commerciaux avec d'autres puissances mondiales (USA, Chine etc) comme pour les accords de partenariat économique noués avec des pays amis tiers (Madagascar en bénéfice).

Et cela confère évidemment beaucoup de force à l'Europe, en limitant la capacité de ses interlocuteurs à jouer d'éventuelles divergences d'intérêts entre États membres de l'UE, et d'essayer de nous diviser pour régner. La virulence des critiques contre la Commission européenne par certains pays tiers montre, et démontre, combien ils prennent cette compétence et ce pouvoir au sérieux, et combien en fait ils craignent une Europe intégrée et unie.

m-tec

Le leader de la géolocalisation



CHAQUE KILOMÈTRE COMpte POUR LA PLANÈTE



- 🕒 RÉDUIRE LES TRAJETS
- 🕒 PRÉVENIR LES PANNES
- 🕒 MAÎTRISER LA CONSOMMATION

📞 (+261) 34 30 285 06 📞 (+261) 33 33 000 77 📩 info@m-tec.mg 🌐 www.m-tec.mg

🌐 Enceinte Innoventis Group - Ambohidroa - Antananarivo 101 - MADAGASCAR



Le leader de la géolocalisation

A COMPANY OF **INNOVENTIS** group

LE COPILOTE de votre LOGISTIQUE !



**GESTION OPTIMALE
DE VOTRE FLOTTE DE VÉHICULES**



GÉOLOCALISER



CONTRÔLER



PERFORMER

Après une rencontre, à Rome, entre la Première Ministre Giorgia Meloni et son homologue danoise Mette Frederiksen, neuf pays de l'UE (Italie, Danemark, Autriche, Belgique, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque) appellent à repenser la Convention européenne des droits de l'homme : doit-on parler de repli identitaire ou de prise de conscience ?

Adoptée en 1950, la Convention européenne des droits de l'Homme vise à garantir les droits et libertés fondamentaux des citoyens de ses 46 États parties – dont tous les 27 États membres de l'UE. Elle ne relève pas de l'Union européenne, mais du Conseil de l'Europe, une organisation internationale distincte. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), basée à Strasbourg, est l'organe chargé de veiller au respect de cette Convention. Et c'est essentiellement le rôle de cette Cour qui a récemment été questionné par quelques États membres, qui appellent à un débat politique sur la manière dont la Cour interprète la Convention – dont ils ne remettent pas en cause la pertinence.

Je n'ai pas de commentaire à faire à ce sujet, sinon que une fois de plus, nous valorisons le fait que les états et les populations européennes peuvent s'exprimer, lancer des débats, et même être en désaccord. Nous tenons à garder cet espace de liberté qui, outre les défis ponctuels qu'il peut générer, est source de diversité de la pensée, de réflexions communes, d'émulation des idées, et donc de protection aujourd'hui et de progrès demain. Le débat est donc engagé de façon démocratique par des gouvernements légitimement élus, qui réaffirment au passage leur engagement en faveur des droits fondamentaux.

À Madagascar, ce n'est que depuis 1993 que le représentant de l'Europe porte le titre d'ambassadeur.

Auparavant (1975-1993) on avait eu affaire avec un « Délégué de la Commission des Communautés Européennes ». De 1958 à 1975, l'Europe existait via un « bureau technique » longtemps associé au seul FED. Cette « discrédition » correspond-elle à une identité nouvelle ou signale-t-elle une hésitation à exister fortement, sachant le déficit en communication, et donc en visibilité, d'un intitulé alambiqué ?

Je ne peux que vous rejoindre encore pour déplorer la méconnaissance de ce qu'est l'Union européenne et le déficit de visibilité de beaucoup des actions qu'elle

mène à Madagascar. Nous y avons certainement une part importante de responsabilité, nous n'avons pas été assez stricts et exigeants dans le passé. Mais dans le monde actuel, cela n'est plus acceptable, et toutes les parties prenantes, que ce soit les bénéficiaires, les autorités publiques, les entreprises et les médias pourraient assurer plus d'information.

L'affirmation de l'Union européenne comme un partenaire politique, signifiée notamment par le titre d'« Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire » conféré aux Chefs de ses Délégations UE à l'étranger, et reconnue par tous les pays dans le monde, me semble aller au contraire dans le sens d'une identité plus claire et d'une plus grande lisibilité. C'est le reflet de l'évolution de l'UE au cours des décennies, qui – pour faire simple – rapproche davantage les institutions européennes d'un État que d'une organisation internationale. En effet, l'Union européenne est une organisation sui generis qui ne peut être comparée à aucune autre dans l'histoire humaine, avec des compétences exclusives, une monnaie, un Parlement élu au suffrage universel, des institutions édictant des législations directement applicables qui s'imposent dans les États membres, un budget propre basé en partie sur des ressources autonomes, une Cour de justice européenne dont les jugements s'imposent aux États, etc.

Vis-à-vis des pays tiers, en particulier d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), nous sommes heureusement progressivement passés d'une relation de donateur à récipiendaire à un véritable « partenariat » d'égal à égal, basé sur la promotion d'intérêts mutuels et la réciprocité. C'est pour cela que je ne cesse de récuser le qualificatif réducteur et erroné de « partenaire technique et financier » trop souvent attribué à l'UE à Madagascar. Nous sommes en effet le premier partenaire commercial de Madagascar (33 % des exports malgaches), le premier investisseur dans le pays, un partenaire politique majeur sur les grands sujets internationaux, un partenaire sécuritaire (il y a deux missions militaires sous bannière européenne dans l'Océan Indien), le premier soutien des organisations régionales (SADC, COU...), et aussi le premier partenaire pour le développement, conjointement et de façon coordonnée avec nos États membres.

On ne saurait scinder ce partenariat multidimensionnel et le réduire à un seul aspect, souvent le développement, parce

qu'il forme un tout indivisible. Le monde évolue, il faut s'y adapter pour gagner. Le monde actuel nous pousse tous dans une forme moderne de darwinisme.

Après les « crispations » de 2024, où en sont maintenant les relations UE-Madagascar ? Y eut-il redimensionnement ou l'UE conserve-t-elle les piliers traditionnels de sa coopération avec Madagascar ?

L'Union européenne a été et demeure un partenaire fidèle de Madagascar depuis plus de soixante ans. L'UE a appuyé le pays dans d'importants projets structurels, économiques, de connectivité. Elle est disponible pour continuer à le faire, notamment sur des équipements structurants tels que les barrages hydroélectriques, routes, ports ... Il me semble que nous avons une vision partagée avec le gouvernement sur les objectifs à atteindre, sur la nécessité d'obtenir des résultats tangibles et rapides, même si dans le temps long, il y a toujours des hauts et des bas.

C'est pourquoi nous ressentons parfois une forme d'incompréhension au regard de lenteurs de décision ou de mise en œuvre de certains projets prioritaires, alors même que les fonds de notre part sont disponibles. Il nous arrive de devoir renvoyer des fonds à Bruxelles (qui les redistribue à d'autres pays plus performants) par manque de dialogue stratégique et de capacité d'absorption. Il faut absolument qu'un éveil se fasse sur l'évolution rapide et profonde du monde. Il faut se rendre compte que quand, à l'échelon mondial, les besoins de financement sont plus élevés et que les moyens sont plus limités, la compétition entre les pays pour l'accès aux ressources financières augmente.

Pour les bailleurs, des arbitrages s'imposent donc plus que jamais auparavant: quel partenaire peut-on continuer à aider, dans quels secteurs et avec quel montant ? Ces choix se font en tenant compte d'une série de facteurs: les intérêts réciproques, l'efficacité de la coopération, la gouvernance, mais aussi la qualité générale de la relation politique avec le pays concerné, et les signes concrets et réguliers de partenariat stratégique.

Ces paramètres ont déjà été pris en compte à l'occasion de ce qu'on appelle la « revue à mi-parcours » de la programmation de notre aide au développement, mais ils le seront plus encore dans la phase de programmation suivante, qui commencera à être discutée en 2026. Il y a donc une opportunité à saisir, et un risqué qu'il faut éviter.



Le Fournisseur d'équipements de protection individuelle (EPI) pour tous les secteurs



+261 32 03 654 01/03/20

sales@cay-solutions.com

www.cay-solutions.com

Cay Solutions

Immeuble Trade Tower Alarobia
1er étage - Madagascar



Association Progrès du Management

Formation sur 03 jours

Acquisition de l'outil de détection non verbal Niveau 1



22, 23 et 24
septembre 2025

Relais des plateaux
Ivato



Gwendal Boucher

Expert Apm,
spécialisé en psychologie des médias
et diplômé en sociologie

Participation : 1 620 €

- Hébergement B&B
- Repas complets
- Coût de formation

***5 places disponibles**

Inscription et réservation : formation@ccifm.mg | +261 32 07 696 54

« Respect de la dignité humaine, Liberté, Démocratie, État de droit, Respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités » : à quelle échelle, chacune de ces préoccupations du socle des valeurs de l'UE vous semble-t-elle plus ou moins respectée à Madagascar ?

Ma fonction, et ma personnalité, ne consistent pas à décerner des bons et des mauvais points. La démocratie, l'État de droit, ce n'est pas une ligne d'arrivée que l'on franchit une fois pour toutes. C'est un cheminement, avec parfois des flux et reflux. Ce qui compte, c'est d'avancer résolument dans la bonne direction avec une tendance positive. Comme d'autres, Madagascar est confrontée à de nombreux défis en matière de libertés et de droits de l'Homme. La société civile, les observateurs internationaux constatent des avancées dans certains domaines, des reculs dans d'autres. En tant que partenaire international, nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice, avec respect mais sans avoir honte de ce que nous sommes ni des valeurs que nous portons.

Ma conviction profonde est qu'un dialogue sur ces sujets devrait être possible sans que l'on soupçonne les interlocuteurs d'intentions qui ne sont pas les leurs. Le dialogue, la consultation politique mutuelle et même les avis ponctuels partagés avec respect, -et qui peuvent bien sûr parfois être divergents-, ne sont pas de l'ingérence mais de la coopération normale en relations internationales. À la fin, c'est l'état souverain qui décide. Le récent échange de Madagascar avec les membres du Conseil des droits de l'Homme dans le cadre de ce qu'on appelle l'Examen périodique universel a été une illustration que c'est possible.

Une intégration de Madagascar à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) changerait-elle significativement les flux et le volume du commerce et des capitaux entre Madagascar et l'UE ?

L'Europe est aujourd'hui le premier partenaire commercial de l'Afrique, et le premier investisseur sur le continent. Et tous ensemble, les pays africains constituent le quatrième partenaire commercial de l'UE. Cette situation, qui est généralement favorable aux pays africains en termes de balance commerciale, découle notamment du dispositif « Tout sauf les armes », qui permet à 35 d'entre eux, dont Madagascar, d'exporter vers l'UE sans

aucun droit de douane (0 % de tarif) ni aucune restriction quantitative.

L'Union européenne est, depuis le départ, un fervent soutien de la création de la ZLECAF, dans un esprit de partenariat fort entre les deux continents, avec des bénéfices mutuels. En effet, cette zone de libre-échange va contribuer à transformer les économies africaines, y compris celle de Madagascar. En éliminant les barrières commerciales et en créant un marché unique continental pour les biens et services, la ZLECAF va stimuler le commerce intra-africain (qui est pour le moment très marginal), favoriser l'industrialisation, la diversification économique et la création d'emplois. Un marché continental intégré rendra l'Afrique – et chacun des pays qui la composent – plus attrayante pour les investisseurs, y compris européens. En facilitant les flux de capitaux et en harmonisant les réglementations, la ZLECAF réduira les coûts et les risques pour les entreprises qui souhaitent investir sur le continent.

Ainsi, même si la ZLECAF vise en premier lieu à développer le commerce intra-africain, il est certain qu'une économie africaine plus forte et plus intégrée peut conduire à une augmentation des échanges bilatéraux entre l'UE et l'Afrique. C'est la raison pour laquelle l'UE s'est engagée à mobiliser des fonds importants (1,1 milliard d'euros) pour soutenir la ZLECAF et promouvoir l'intégration économique sur le continent. Cet appui passe notamment par la Facilité d'assistance technique (EU-TAF), un mécanisme de soutien cofinancé par l'UE et certains de ses États membres (comme l'Allemagne, la France et la Suède), qui vise à renforcer les capacités des institutions africaines et de chacun des pays membres de l'UA dans la mise en œuvre de la ZLECAF. Ces actions sont en totale cohérence avec les interventions de l'UE en faveur du renforcement de la compétitivité économique de Madagascar sur le marché européen, mais plus largement au sein de l'économie mondiale.

Quels sont les secteurs où l'Europe garderait un fort potentiel d'investissement à Madagascar ?

« The sky is the limit ! » Il y a tellement de domaines potentiellement porteurs que je m'en voudrais d'en oublier.

L'important pour Madagascar est de mettre en valeur auprès d'investisseurs potentiels les nombreux points qui font sa plus-value : la disponibilité et la qualité

de sa main d'œuvre, une expertise croissante dans certains domaines recherchés comme l'informatique, son potentiel agricole, touristique, artisanal, minier, industriel...

Madagascar est un pays de pépites : on y trouve des entreprises formelles incroyablement innovantes, dans des secteurs parfois inattendus. Avec des marchés souvent tournés vers l'UE, d'ailleurs. J'ai un grand respect pour l'esprit d'entrepreneuriat et le monde des entreprises. Mais nous savons tous ce qui manque pour changer d'échelle et grimper dans tous les indicateurs qui stagnent ou sont à la baisse: un climat d'investissement plus incitatif, qui passe d'abord par un environnement des affaires plus rassurant pour les entreprises déjà présentes, quelle que soit la nationalité de leur actionnariat. La sécurité juridique et fiscale, en particulier, est un point clé. C'est le message que les organisations professionnelles telles que la CCIFM et d'autres ne cessent de passer, et nous les appuyons entièrement dans ce plaidoyer. Ce ne sont pas les partenaires internationaux qui assureront le développement durable de Madagascar, même si nous pouvons aider bien sûr. Mais c'est le secteur privé et l'investissement au travers du développement d'un esprit d'entrepreneuriat.

Quelle valeur ajoutée peut revendiquer l'Europe avec l'intérêt croissant d'autres acteurs (Chine, Russie, Turquie, Émirats arabes, etc.) pour Madagascar et l'Océan Indien occidental ?

Il y a tout un marché européen qui est à prendre pour Madagascar. Un marché qui n'est pas sujet à des remises en cause inopinées ou à des promesses d'investissement non tenues. L'Accord de partenariat économique avec l'UE, c'est un accord juridique international qui n'a pas de date d'expiration. Cette année, nous avons bon espoir de finaliser un élargissement de cet accord, jusqu'ici focalisé sur les biens de consommation, pour l'étendre aux investissements et aux services. Ce sera une première parmi tous les APE de l'UE, et je l'espère une incitation supplémentaire à commercer avec l'Europe.

Autre valeur ajoutée pour Madagascar dans le partenariat avec l'UE : au niveau du marché européen, et de manière très concrète, commerce rime nécessairement avec développement durable.

Comme dans tous nos accords commerciaux, un chapitre entier de l'APE est d'ailleurs consacré à cet engagement. Ainsi, quel que soit le secteur économique (textile, agribusiness, tourisme, télécommunication, énergie, routes et autres infrastructures, éducation, santé...), il est important pour l'UE que les investissements privés européens et les échanges commerciaux bilatéraux contribuent à l'atteinte des ODD à Madagascar. L'évolution du cadre réglementaire européen avec l'adoption récente du Règlement zéro-déforestation ou de la directive sur le devoir de vigilance par exemple, illustre bien cette volonté de l'UE d'assurer que le développement économique s'accompagne de justice sociale, du respect des droits humains et de normes élevées en matière de travail et d'environnement.

La demande du Visa Schengen pose régulièrement problème à des ressortissants malgaches. L'incompréhension est à son comble quand on voit les pays d'Europe accueillir en masse des « migrants » arrivant des Balkans ou faisant naufrage en Méditerranée, sinon régulariser en nombre des clandestins sous la pression d'organisations humanitaires. Quelle peut être l'évolution future de ce dossier pour les Malgaches qui suivent scrupuleusement la procédure et qui s'efforcent de remplir les nombreuses conditions d'obtention ?

Tout d'abord, même si l'Europe est une terre d'accueil bien au-delà des autres régions du monde, l'UE n'accueille pas et ne régularise pas de migrants « en masse ». En 2024, Frontex a enregistré environ 239 000 détections d'entrées irrégulières aux frontières extérieures de l'UE. Dans le même temps, les États de l'UE et les pays associés (Schengen) ont délivré plus de 9,7 millions de visas court séjour, en hausse de 14 % par rapport à 2023. L'UE n'est pas une forteresse, mais elle s'attache à décider souverainement de qui peut entrer sur son sol.

En ce qui concerne Madagascar, le taux de délivrance des visas a été d'environ 70 % en 2024, ce qui n'est pas négligeable. Je sais les

frustrations liées aux délais, aux refus incompris. L'UE en elle-même n'a pas de responsabilité dans la délivrance des visas, qui est la prérogative de ses États membres, mais elle assure une coordination dans ce domaine. Et je tiens à mentionner que si certains problèmes sont conjoncturels, par exemple en ce qui concerne les délais de rendez-vous et de délivrance, d'autres relèvent de contraintes locales. Par exemple, le fait que Madagascar délivre des passeports d'une validité de cinq ans seulement, alors que la norme a tendance à s'élever à dix ans, freine la délivrance de visas à entrées multiples, pluriannuels, à des voyageurs réguliers, notamment d'affaires, qui pourraient normalement en bénéficier. Car la durée des visas vers l'UE ne peut dépasser la validité du passeport. C'est une situation regrettable, de même que la persistance de la fraude, notamment la présentation de faux documents à l'appui de certaines demandes de visa, qui est une réalité.

Quels chantiers phares de la coopération UE-Madagascar depuis votre arrivée souhaitez-vous mettre en exergue et quels grands chantiers se présentent pour le futur ?

Ma conviction, qui est aussi le fruit d'une longue expérience en tant qu'ambassadeur de l'Union européenne, est qu'il n'y a pas de développement possible sans un secteur privé dynamique. L'aide des partenaires internationaux est en réalité anecdotique, dans un pays comme Madagascar, si on la rapporte au potentiel d'emplois, de création de richesse, de revenus pour les finances publiques générés par le secteur privé. Depuis mon arrivée, je suis naturellement frappé par le potentiel sous-exploité de l'économie malgache, mais aussi par l'ambition dont font preuve de nombreux entrepreneurs du secteur privé formel. Certains ont compris qu'il était dans leur intérêt que le pouvoir d'achat local augmente. Que le marché régional est énorme. Que Madagascar pourrait être un leader mondial dans certains domaines tels que le tourisme ou les mines.

Au niveau national, mais aussi grâce aux appuis massifs, en dons,

apportés par l'UE via la Commission de l'océan Indien et la SADC, je vois des signes encourageants en ce qui concerne un développement possible du secteur privé, grâce aussi à l'apport de partenaires qui poussent les réformes nécessaires en concertation avec les groupements représentatifs du secteur privé. Il faut continuer la prise de conscience, et les réformes. Cet accent sur le secteur privé est aussi celui qu'adopte de plus en plus l'Union européenne, notamment via sa stratégie « Global Gateway », qui vise à créer des connexions durables et fiables, non seulement par des infrastructures, mais de façon plus générale en favorisant la croissance du secteur privé, qui est la clé du développement, a fortiori dans un pays en paix comme Madagascar.

Propos recueillis par VANF

En 1951, six ans seulement après la fin de la seconde guerre mondiale, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, s'entendent pour la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Bien que la communauté européenne politique, ainsi que la Communauté européenne de la Défense n'aient pas abouti en 1954, les mêmes six États réussissent à fonder la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom), en 1957. CECA, CEE et CEEA sont à l'origine de l'Union européenne d'aujourd'hui : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie. Quatre autres États sont membres de l'espace économique européen : Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse. Au 1^{er} janvier 2024, l'UE comptait 449,2 millions d'habitants

Chronologie des principaux traités des communautés européennes

17 mars 1948	<p><i>Traité de Bruxelles entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. En 1954, les deux anciens « ennemis », l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie y adhèrent.</i></p>
9 mai 1950	<p><i>Déclaration de Robert Schuman (citoyen allemand né au Luxembourg obtenant la nationalité française en 1919)« : « « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » »</i> <i>Depuis, la date du 9 mai, considérée comme celle de la naissance de la construction européenne, est célébrée comme la « Journée de l'Europe »</i></p>
18 avril 1951	<p><i>Signature du traité CECA«</i> <i>France, Allemagne de l'Ouest, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas</i></p>
25 mars 1957	<p><i>Traités de Rome</i> <i>Fondation de deux communautés : Euratom et CEE</i></p>
1965	<p><i>Traité de fusion (CECA, CEE, CEEA)</i></p>
17 février 1986	<p><i>Acte unique Européen</i></p>
7 février 1992	<p><i>Traité de Maastricht</i> <i>Introduction de la politique étrangère et de sécurité commune, la coopération policière et judiciaire en matière pénale et le principe d'une monnaie unique.</i> <i>Création de la citoyenneté européenne qui permet de circuler et résider dans les pays de la Communauté, le droit de voter et d'être élu dans l'État du résident.</i></p>

Chronologie des élargissements successifs

1973 1 ^{er} élargissement	<p>Le Royaume-Uni est officiellement admis le 1^{er} janvier 1973, en compagnie de l'Irlande et du Danemark. Les Communautés passent ainsi de 6 à 9 membres.</p>
1981 2 ^{ème} élargissement	<p>Associée aux Communautés depuis 1961, la Grèce s'était retrouvée isolée diplomatiquement à la suite du coup d'État militaire de 1967. En 1974, la chute du régime des colonels et le retour à la démocratie rapprochent la République hellénique de l'Europe occidentale. La Grèce dépose sa candidature en 1975, mais doit rattraper son retard économique avant de devenir le 1^{er} janvier 1981 le 10^{ème} membre des Communautés européennes.</p>
1986 3 ^{ème} élargissement	<p>Leurs régimes dictatoriaux avaient tenu l'Espagne et le Portugal éloignés de la construction européenne. Après la mort de Franco et la chute de Salazar, ces deux pays en voie de démocratisation peuvent désormais prétendre à faire partie de la famille européenne. À la suite de longues négociations, dues aux craintes économiques suscitées par cette adhésion, l'Espagne et le Portugal rejoignent les Communautés européennes le 1^{er} janvier 1986, portant à 12 le nombre de leurs membres.</p>
1994	<p>Création de l'Espace économique européen (EEE). Extension des règles du marché commun aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)</p>
1995 4 ^{ème} élargissement	<p>En raison de leur neutralité militaire, une partie des pays européens était restée à l'écart de la construction communautaire, préférant adhérer à l'AELE. Suivant la création de l'EEE et la dissolution de l'Union Soviétique, l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Norvège négocient leurs adhésions. En 1995, seuls les trois premiers pays rejoignent finalement ce qui deviendra l'Union européenne, portant à quinze le nombre de ses membres. La Norvège rejette l'adhésion par référendum.</p>
2004 5 ^{ème} élargissement	<p>La disparition progressive du bloc de l'Est, avec la chute du mur de Berlin en 1989, a permis au continent européen de se réunifier. 13 pays se sont ainsi lancés dans les années 90 dans un processus d'adhésion à l'Union européenne : Chypre, Malte, 10 pays d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie) et la Turquie. Les chefs d'État ou de gouvernement ont décidé, lors du Conseil européen de Copenhague de décembre 2002, que Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie respectaient les critères pour entrer dans l'Union européenne. Ils leur ont alors proposé d'intégrer l'Union européenne le 1^{er} mai 2004. Le 16 avril 2003, le traité d'adhésion de ces 10 pays a ainsi été signé à Athènes.</p>
2007 6 ^{ème} vague d'élargissement	<p>L'UE a signé un traité d'adhésion avec la Roumanie et la Bulgarie le 25 avril 2005. Le 1^{er} janvier 2007, la 6^{ème} vague d'élargissement a ainsi été clôturée par l'adhésion de la Bulgarie et la Roumanie.</p>
2013 7 ^{ème} élargissement	<p>La Croatie est devenue le 28^{ème} État de l'Union Européenne le 1^{er} juillet 2013, après ratification du traité d'adhésion signé le 9 décembre 2011, et le référendum national du 22 janvier 2012 qui a obtenu 66,27 % de « oui ».</p>
2016-2020 BREXIT	<p>Par le référendum du 23 juin 2016, et par 51,9 % des voix, les populations britanniques ont voté leur sortie de l'Union Européenne. Une période de transition, permettant une sortie en bon ordre, s'est étalée du 1^{er} février au 31 décembre 2020.</p>

BRÈVES DE L'ÉCONOMIE

Déclin alarmant des abeilles à Madagascar : un plan national en préparation

À l'occasion de la Journée mondiale des abeilles (20 mai), la Maison de l'apiculture malgache a alerté sur la baisse inquiétante des colonies d'abeilles dans le pays. Hervé Patrick Radavidson, président de la structure, souligne que ce déclin menace gravement la biodiversité et la sécurité alimentaire, à noter que les abeilles jouent un rôle central dans la pollinisation de 75 % des cultures vivrières. Face aux menaces : changement climatique, pesticides, maladies, perte d'habitat — une concertation nationale est lancée pour élaborer un Plan de protection des pollinisateurs, soutenu par la FAO et impliquant divers acteurs publics et privés.



Accord stratégique entre Madagascar et Emirates pour booster le tourisme

En marge de l'Arabian Travel Market (ATM) à Dubaï, la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Viviane Dewa, et Essa Sulaiman Ahmad, vice-président d'Emirates, ont signé un accord de partenariat destiné à renforcer le développement touristique de Madagascar. La Grande île y a marqué sa première participation à travers une délégation dynamique réunissant l'Office national du tourisme (ONTM), Ravinala Airports Madagascar, le Radisson Blu Hotel Antananarivo Waterfront et Emirates. Ensemble, ils ont su valoriser les atouts touristiques du pays avec des offres distinctives, saluées par les professionnels du secteur. Selon le ministère, cette première présence malgache à l'ATM a été un véritable succès. Emirates, qui dessert actuellement Antananarivo à raison de six vols par semaine depuis septembre 2024, s'engage à soutenir pleinement cette dynamique, y compris par ses services de fret pour renforcer les échanges commerciaux.

Lancement de la saison de pêche aux poulpes à Nosy Hara

La saison de pêche aux poulpes a été lancée le 12 mai 2025 dans l'Aire Protégée de Nosy Hara, dans la région Diana. Gérée par Madagascar National Parks, cette zone marine protégée a livré des résultats impressionnantes dès le premier jour, avec 36,544 tonnes de poulpes capturés, dont un spécimen exceptionnel de 4 kg. Certains pêcheurs ont récolté jusqu'à 80 kg en une journée, illustrant l'efficacité des mesures de gestion durable mises en place, comme le repos biologique. Au-delà de sa richesse écologique, Nosy Hara joue un rôle clé dans les moyens de subsistance des communautés locales. Ce succès renforce également l'attractivité éco-touristique de la zone, où conservation et développement économique progressent main dans la main, sous le contrôle rigoureux du MNP pour garantir la durabilité des ressources marines.

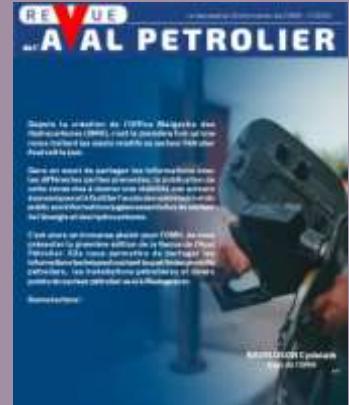


La MPE célèbre 30 ans d'engagement pour l'élevage à Madagascar

L'association Malagasy Professionnels de l'Élevage (MPE) a célébré ses 30 ans d'existence. Crée en 1995 avec le soutien de l'État et de la Coopération française, la MPE s'est imposée comme un acteur clé du développement rural, en accompagnant 150 000 éleveurs dans des filières à cycle court telles que la volaille, la pisciculture, la filière porcine et l'apiculture. Parmi ses réalisations phares : l'introduction de races porcines améliorées, aboutissant à 558 000 têtes issues d'une génétique optimisée. À cette occasion, l'association a dévoilé son plan stratégique 2025-2030, qui prévoit notamment la création de 10 centres d'insémination artificielle, le soutien à l'économie circulaire, à l'agriculture urbaine et à la valorisation des produits d'origine animale.

La Revue de l'Aval Pétrolier

La Revue de l'Aval Pétrolier est un semestriel d'information publié par l'OMH (Office Malgache des Hydrocarbures). Elle traite des sujets relatifs au secteur pétrolier aval : toutes activités, qui suivent l'extraction du pétrole brut et du gaz naturel et incluent le raffinage, la transformation du pétrole en essence ou diesel. Le secteur des hydrocarbures est en constante transformation sous l'influence des enjeux énergétiques mondiaux, des avancées technologiques et de la transition vers les énergies durables. Le premier numéro de la « RAP » est sorti en juillet 2024, suivi d'un deuxième numéro en janvier 2025.



FIM 2025 : « Madagascar, un pont vers l'Afrique »

C'est le thème choisi pour la Foire Internationale de Madagascar qui s'était tenue au CCI Ivato, du 22 au 25 mai 2025. Parmi les deux centaines de participants, notons la tenue d'une table ronde sur le « Tourisme et intégration régionale » et une forte implication du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat aux côtés du CENAM (Centre National de l'Artisanat Malagasy) et du CMA Analamanga (Chambre des Métiers et de l'Artisanat). Une autre initiative, soutenue par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) offrait un ticket d'entrée à tout visiteur qui rapporterait dix bouteilles usagées en plastique.

Succès confirmé pour l'ITM et l'IHM 2025 à Ivato

La 11^e édition de l'International Tourism Fair of Madagascar (ITM) et la 2^e édition de l'International Handicraft Fair Madagascar (IHM), tenues du 12 au 15 juin au CCI Ivato, ont connu un franc succès. Organisées cette année sans appui extérieur majeur, mais grâce aux fonds propres de l'ONTM et de ses partenaires, ces salons ont attiré un public nombreux et engagé. Exposants et visiteurs ont salué l'événement, notamment Emirates, qui a exprimé sa satisfaction pour cette première participation, annonçant même son intention de renforcer sa desserte vers Madagascar. L'édition a également révélé un intérêt croissant des Malgaches pour le voyage, et un fort engouement des jeunes pour le secteur du tourisme. Des conférences animées par une centaine de panélistes ont enrichi le programme.



La Foire Internationale de l'Agriculture

La Foire Internationale de l'Agriculture (FIA), mais également de l'Élevage et de la Pêche, se tiendra au CCI Ivato du 4 au 7 septembre 2025. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a confié l'organisation de l'événement à Forello Expo avec la volonté de mettre en valeur le renforcement de la dimension internationale de la FIA, le soutien aux exploitations agricoles familiales, le développement de l'agribusiness, la sélection d'animaux d'élevage d'exception ou encore la mobilisation des organisations paysannes. Différents secteurs disposeront d'une visibilité à cette FIA : l'élevage et ses filières dérivées, la pêche et les produits halieutiques, la forêt et la sylviculture, les industries de transformation, les engins et machines agricoles.

Les universitaires au cœur du monde industriel pour le Rallye des Industries

Co-organisé par le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et l'agence Mercatis, le Rallye des Industries réunit les plus grands établissements universitaires à Tana autour d'un concours pour valoriser l'industrie locale à Madagascar. À ce titre, chaque équipe est parrainée par une industrie membre du SIM tout au long de l'aventure. 10 binômes industriels-universités sont ainsi en lice pour décrocher le titre de champion du Rallye des Industries à savoir : INSCAE - STAR Madagascar, IST - ENDUMA, ESPA - NEA Madagascar, ABS - ArBiochem Group, ISCAM - INVISO Group, ESTI - Savonnerie Tropicale, EGS - TAF Madagascar, ESSA - Groupe Basan, ACEEM - Groupe SIPROMAD, et ESCM - Alpha Ciment. Son lancement officiel le 20 juin dernier, à l'auditorium HAVORIA Anosy, a marqué un moment fort de cette course intellectuelle où la créativité était le maître-mot. D'autres épreuves relevant du cognitif, du sensoriel ou encore de l'expérimental rythmeront les prochaines phases du concours. La finale, prévue le 26 juillet au Novotel Alarobia, promet un dénouement passionnant.



Seychelles : recul de 13,9 % de la production industrielle au premier quadrimestre 2025

D'après le Bureau national des statistiques, l'indice de production industrielle a enregistré une baisse de 13,9 % en glissement annuel sur les quatre premiers mois de 2025. Cette baisse s'explique principalement par la chute de l'activité dans trois secteurs clés : la fabrication d'articles en papier (-31,9 %), les autres produits alimentaires (-31,4 %) et la distillation et transformation de spiritueux (-31,3 %). À l'inverse, certains secteurs affichent une dynamique positive, notamment la fabrication de produits du tabac (+57,9 %), les boissons gazeuses et eaux minérales (+10,2 %), ainsi que la production et distribution d'électricité (+7,5 %).

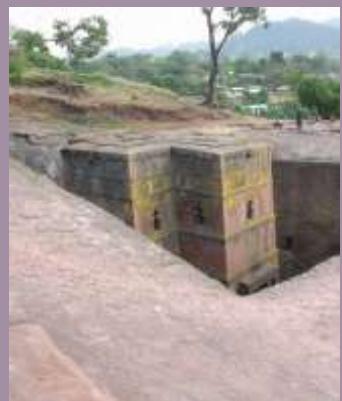


Tanzanie : le grand pont d'Afrique centrale et orientale

La construction du pont JP Magufuli, avec une longueur de 3,2 km et reliant les villes de Busisi et Kigongo dans la région de Mwanza, est désormais achevée. Édifié au-dessus du lac Victoria, cet ouvrage stratégique vise à fluidifier le transport local en réduisant considérablement les temps de trajet, jusque-là assurés par ferry. D'un coût estimé à 261 millions USD, entièrement financé par le gouvernement tanzanien, le pont a été réalisé par l'entreprise chinoise China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC). Ce nouvel axe facilite l'accès au corridor du lac Victoria, renforçant les connexions entre la Tanzanie et ses voisins (Ouganda, Burundi, Rwanda, Kenya) et contribuant à l'intégration régionale ainsi qu'au développement du commerce transfrontalier.

Éthiopie : nouvelles avancées dans la libéralisation du marché des changes

Le 20 mai 2025, la Banque centrale d'Éthiopie (NBE) a annoncé une série de mesures visant à poursuivre la réforme des devises étrangères. Parmi les principales dispositions : le relèvement du plafond des avances accordées aux importateurs, qui passe de 5 000 à 50 000 USD par transaction. Pour les particuliers, le montant de devises autorisé est désormais fixé à 10 000 USD pour les voyages personnels et à 15 000 USD pour les déplacements d'affaires. Par ailleurs, un plafond de 4 % est désormais imposé aux frais facturés par les banques commerciales sur les ventes de devises, avec obligation de publication de ces frais sur le site de la NBE. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie plus large de dynamisation du marché des devises, appuyée notamment par les adjudications bimensuelles de devises.



© UNESCO



Kenya : recul des exportations vers la Chine en 2024

Les exportations kenyanes vers la Chine ont enregistré une baisse de 9,1 % sur les douze mois clôturés en décembre 2024, atteignant 267 millions USD. Ce recul s'explique en grande partie par la forte diminution des ventes de minerais de titane, suite à la fermeture des mines de Kwale après l'épuisement des gisements exploitables. Les exportations de titane vers la Chine ont ainsi chuté de 57 %, ne représentant plus que 43,1 millions USD en 2024, soit 16 % du total des exportations vers ce marché. Les autres produits d'exportation majeurs incluent les déchets et débris de cuivre (32,9 M USD ; 12,2 %) et le thé (28,1 M USD ; 10,5 %).



Cheffe Henintsoa Moretti

DES FOURNEAUX D'ANDOHALO AUX « OSCARS » DE LA CUISINE

Les prix « Gourmand World Cookbook Awards » ont été créés en 1995 par Édouard Cointreau (né en 1947). Cent vingt ans plus tôt, son lointain ancêtre mais vrai homonyme, Édouard Cointreau (1849-1923) inventait sa fameuse liqueur cristalline « Triple sec », essence obtenue par la macération et la distillation d'écorces douces et amères. Le tout présenté dans une bouteille au verre ambrée et à la forme trois signes distinctifs, déposés en 1885, permettent depuis lors de prouver la contrefaçon en justice.

A l'occasion de son 30ème anniversaire, pas moins de 350 livres concourraient au prix Gourmand. Cette année 2025, le livre « Haka Fy Tsiro » de la cheffe Henintsoa Moretti (en partenariat avec Vitogaz) a été jugé « Best African CookBook in the Worlds », lors d'une cérémonie tenue à Lisbonne (Portugal), réunissant 220 finalistes, venant de 82 pays.



Sortant d'Andohalo, son « lieu historique pour valoriser l'art culinaire malagasy », Cheffe Henintsoa est partie parcourir 22 Régions à la rencontre des grands-mères gardiennes au quotidien de vieilles recettes méconnues. Ce travail participe d'un vaste mouvement mondial de quête, sinon d'affirmation, identitaire. Ainsi, par exemple, le livre « Racines et couleurs d'Algérie » revendiquait le couscous comme un « pilier de l'identité culinaire algérienne ». De son côté, l'auteure

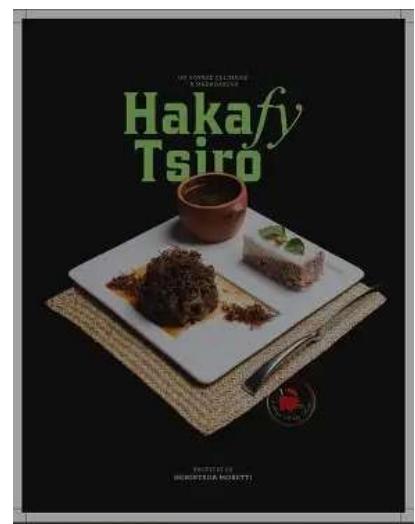
Noha Baz, à travers « Le quintette du Liban », sublimait trois produits emblématiques de son pays : le zaatar, la labné, la kebbé, le kaak et la mélasse de grenade. Pour le Cambodge, c'est le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale qui endossa le livre « Taste of Angkor ». Si une catégorie était réservée à la cuisine halal, le Mexicain Pedro Reyes afficha en couverture un cochon dont la viande était tatouée « La Republica Democratica del Cerdo ».

Plus tôt cette année, la Cheffe Henintsoa avait déjà eu l'honneur de rejoindre « Les disciples d'Escoffier », association créée en 1954 regroupant des gastronomes du monde entier prônant des valeurs bien sympathiques : égalité et apparence, connaissance et transmission, culture et modernité, générosité et unité.

Georges Auguste Escoffier (1846-1935), qui a révolutionné les méthodes de travail dans et en dehors de la cuisine, fut le premier chef à devenir officier de la Légion d'honneur. Auteur de la « bible des chefs », le « Guide culinaire », publié en 1903 et riche de 5000 recettes dont le grand public retiendra facilement les crêpes suzette ou la pêche melba. Pour la petite histoire, ce serait lors de son séjour à L'hôtel

Carlton de Londres qu'Escoffier aurait inventé le nom de « cuisses de nymphes (à l'aurore) », pour décorer de vulgaires cuisses de grenouilles, afin d'inciter le prince de Galles à les autoriser à sa table. Escoffier passe pour l'« inventeur du restaurant moderne » (Le Monde, 6 juin 2020) : le « Haka Fy » de Cheffe Henintsoa essaie déjà d'associer cette modernité (des méthodes) à la tradition (de saveurs et du savoir-faire), comme lors de l'événement culinaire « Hanimpitoloha », en association avec la CCIFM.

VANF



Ariary : plus qu'une monnaie, le miroir de notre économie

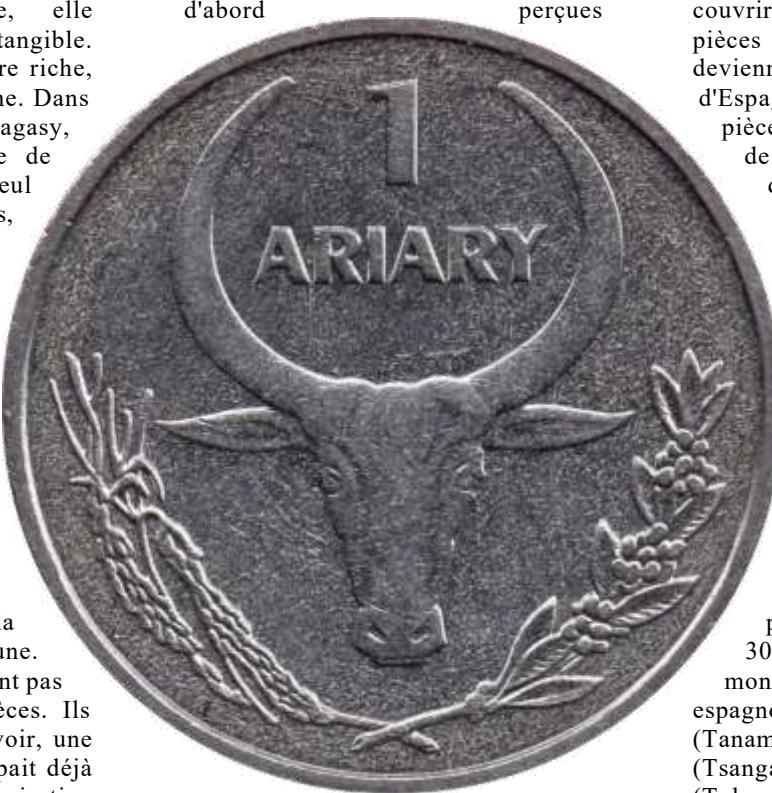
Longtemps symbole d'opulence, l'Ariary a traversé royaumes, colonisation et indépendance pour devenir aujourd'hui l'unité monétaire officielle de Madagascar. Retour sur l'histoire économique d'une monnaie qui dit tout d'une nation.

Bien avant de devenir unité officielle que nous connaissons aujourd'hui, l'Ariary incarnait une valeur symbolique forte. Au lieu d'être un simple moyen d'échange, elle représentait la richesse tangible. Avoir de l'Ariary, c'était être riche, au sens le plus noble du terme. Dans l'univers monétaire malagasy, l'Ariary occupait une place de choix, mais ne trônait pas seul au sommet. Au-dessus, trônaient le tobakarena et le volafolo, pièces encore plus valeureuses. À l'inverse, sous l'Ariary, on retrouvait d'autres unités : voamena, sikajy, venty, kirobo, sasanangy ou encore loso. Chaque pièce était frappée dans des métaux précieux comme le volamena (or), le volafotsy (argent) ou le varahina menasy mavo (cuivre), symbolisant une société où la monnaie traduisait la fortune. Ces métaux nobles ne servaient pas seulement à frapper des pièces. Ils affirmaient un rang, un pouvoir, une stabilité. La monnaie participait déjà à une forme d'organisation économique qui reposait sur le troc et la circulation contrôlée de ces valeurs. À partir du XII^{ème} siècle, les

marchands arabes et persans débarquent sur les côtes nord-est de Madagascar, apportant les premières pièces étrangères. Si ces pièces sont d'abord perçues

extérieur croissant. La Monarchie malgache, malgré quelques essais, ne parvient jamais à frapper monnaie nationale à grande échelle. Pour couvrir les besoins du quotidien, les pièces européennes et américaines deviennent la norme. La piastre d'Espagne s'impose d'abord, puis la pièce française de 5 francs à partir de 1855, faute de monnaie divisionnaire Malgaches innovant. Dès le règne d'Andriamasinavalona (1675-1710), une piastre peut être fragmentée en 720 varivainy.

Andrianampoinimerina (1787-1810) uniformise poids et balances, garantissant la fiabilité de la monnaie coupée. Ce système ingénieux soutient les petits paiements et le troc. Pour encadrer ces usages, Ranavalona I promulgue en 1881 un Code de 305 articles fixant la liste des monnaies admises : piastres espagnoles (Ngita), mexicaines (Tanamasoandro), françaises (Tsangan'olona), boliviennes (Tokazo) ou encore Malamakely et Behatoka. toutes doivent être échangées au même taux, pourvu qu'elles soient de bon aloi.



comme bijoux ou curiosités, elles s'imposent peu à peu comme outil d'échange face à un commerce

Du franc colonial à l'Ariary moderne

La colonisation d'août 1896 consacre l'introduction de la monnaie française et marque le retrait progressif de la monnaie coupée. Pendant la Première Guerre mondiale, face à la pénurie de monnaie divisionnaire, des timbres-poste de 0,05F à 2F sont collés sur carton, avant d'être remplacés dès 1922 par des jetons de bronze d'aluminium et des pièces de nickel.

La loi du 22 décembre 1925 crée la Banque de Madagascar, qui émet pour la première fois une monnaie spécifiquement malgache : le « FRANC » colonial, sous forme de billets de 5F à 1 000F. Mais l'indépendance change la donne. À partir du 26 juin 1960, l'Institut d'Émission Malgache prend le relais dans le cadre de la Zone Franc. Le 1er juillet 1963, le « Franc malgache » (Fmg) devient monnaie légale. Billets de 50 et 100 Fmg apparaissent en 1964, pièces de 1F et 2F en 1965, billets de 1 000F et pièce de 5F en 1966, puis pièces de 10F et 20F en 1970.

En 1972, Madagascar quitte la Zone Franc : le Fmg devient inconvertible, un système de contrôle des changes se met en place. L'Institut d'Émission Malgache cède la main à la Banque Centrale de la République

Malgache en 1973, devenue Banque Centrale de Madagascar en 1994. Le 31 juillet 2003 marque le grand retour de l'Ariary : 1 Ariary équivaut alors à 5 Fmg. Pendant deux ans, prix et billets affichent les deux unités. Le basculement complet intervient le 1er janvier 2005 avec l'Ariary scriptural. Depuis, l'Ariary est seul maître à bord.

Une unité sous tension : masse monétaire, inflation et stabilité

Depuis ce basculement, l'Ariary reste au cœur des équilibres macroéconomiques. Sa valeur vis-à-vis des devises étrangères conditionne la compétitivité, les coûts à l'importation et l'inflation. Dans une économie largement dépendante des importations, toute dépréciation fragilise le pouvoir d'achat et pèse sur la vie quotidienne. « La monnaie suit la règle d'or du marché de l'offre et de la demande face aux devises étrangères », explique Ramandray Félix, enseignant-chercheur en économie à l'Université d'Antananarivo, lors d'un entretien accordé à notre rédaction. « Madagascar importe plus qu'elle n'exporte : la demande de devises reste donc forte, alors que l'Ariary, lui, est peu demandé à l'international. C'est ce déséquilibre commercial, structurel depuis plusieurs années, qui entretient la baisse de sa valeur »

ajoute l'économiste. Pour atténuer ces pressions, la Banque Centrale ajuste la masse monétaire et pilote ses émissions pour contenir l'inflation et stabiliser le pouvoir d'achat. Concrètement, elle régule la quantité de monnaie en circulation, veille aux réserves en devises et cherche à maintenir la confiance dans la monnaie nationale.

En 2017, un nouveau coup de jeune est donné au billet malgache. Suivant le décret n° 2017-400 du 23 mai, une gamme modernisée voit le jour. Le 17 juillet 2017, les coupures de 20 000, 10 000, 5 000 et 2 000 Ariary sortent de l'imprimerie. Les billets de 1 000, 500, 200 et 100 Ariary complètent la série à partir du 18 septembre.

Aujourd'hui encore, l'Ariary est bien plus qu'un billet de banque. Il est à la fois mémoire, symbole et outil : un garant de stabilité pour chaque ménage et chaque entreprise au cœur d'une économie qui doit composer avec ses fragilités et défendre son pouvoir d'achat.

Nekena Adjamie

En collaboration avec **LUMEN**

Africa Business News



Source: Historique de la monnaie | Banky Foiben'i Madagasikara : https://www.banky-foibe.mg/historique_de_la_monnaie

De la monnaie au système monétaire et financier : éloge d'une fonction économique complexe

La monnaie est un actif universel dont la fonction primaire est de faciliter les échanges et les décisions économiques. Mais elle est protéiforme avec une frontière dessinée par la liquidité des actifs, d'où les différentes catégorisations adoptées dans les statistiques publiques.

Ainsi, la masse monétaire est constituée de trois strates allant du plus liquide (monnaie fiduciaire et scripturale) vers les titres financiers d'une maturité de moins de deux ans. Les divergences ultérieures sont par ailleurs portées par les évolutions technologiques qui induisent une reconfiguration inéluctable des actifs monétaires (cryptomonnaies, MBDC) dans un contexte de digitalisation. Pour des raisons essentiellement liées à la politique économique, la monnaie en circulation doit être quantifiée d'où les mesures des composants de la masse monétaire et de sa vitesse de circulation réalisées à fréquence périodique par les autorités monétaires.

Si l'émission de la monnaie est considérée comme une prérogative du prince, la masse monétaire répond à trois contreparties fondamentales : les créances du secteur bancaire à l'économie productive, les créances sur l'État pour financer le déficit budgétaire, les créances sur l'extérieur. Selon la doxa en vigueur, la monnaie en circulation doit être suffisante pour alimenter les besoins de l'économie, pas plus, ni moins sinon ce serait l'inflation ou la déflation.

D'ailleurs, le principal problème posé par la monnaie c'est la stabilité de sa valeur (l'inflation) et Madagascar est particulièrement touché par ce phénomène délétère. Le dosage du volume de monnaie en circulation dépend de la Banque centrale (BFM) qui, au travers du contrôle de la masse monétaire, cible des objectifs plus « nobles » en fonction de son mandat : favoriser la stabilité des prix, relancer la croissance économique, préserver l'équilibre extérieur ou dans des cas extrêmes, lutter contre les crises financières.

Les banquiers centraux disposent pour cela de deux armes

relativement efficaces : une arme à feu, la manipulation des taux directeurs qui est constitué d'un corridor de taux ; une arme d'hast, le recours aux réserves obligatoires imposées aux banques. L'efficacité de la politique monétaire à Madagascar est cependant sujette à caution car (i) l'absence de marchés financiers réduit le schéma de transmission, de plus, (ii) les outils qui permettent de mesurer le pouls de l'économie sont très limitées d'où la difficulté à définir un momentum et en dernier mais non des moindres (iii) l'inflation réagit à des facteurs structurels qui échappent au seul phénomène monétaire.

Haja Rakotomalala



finance stream

Conseil stratégique & accompagnement financier personnalisé

Optimisez vos performances, sécurisez vos décisions.

Nous aidons les entreprises à structurer, piloter et faire croître leur activité avec efficacité et rigueur.

finance.stream.mg@gmail.com

+261 34 05 743 14

La Politique Monétaire Malgache en 2025 : Opportunités et Défis pour les Entreprises Franco-Malgaches

À Madagascar, la politique monétaire de la Banque Centrale (BFM) évolue dans un contexte économique complexe en 2025, offrant à la fois des défis et des opportunités pour les entreprises. Le 3 juillet, le Fonds Monétaire International (FMI) a achevé les deuxièmes revues de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), débloquant USD 107 millions (77,392 millions de DTS). Ce soutien financier vient renforcer la résilience face à une inflation persistante à 8,9 % en juin 2025, dépassant la cible de 5 %, et un taux directeur de 12 % depuis mai 2025, selon les données BFM. Cette politique de resserrement vise à stabiliser l'ariary, affaibli à

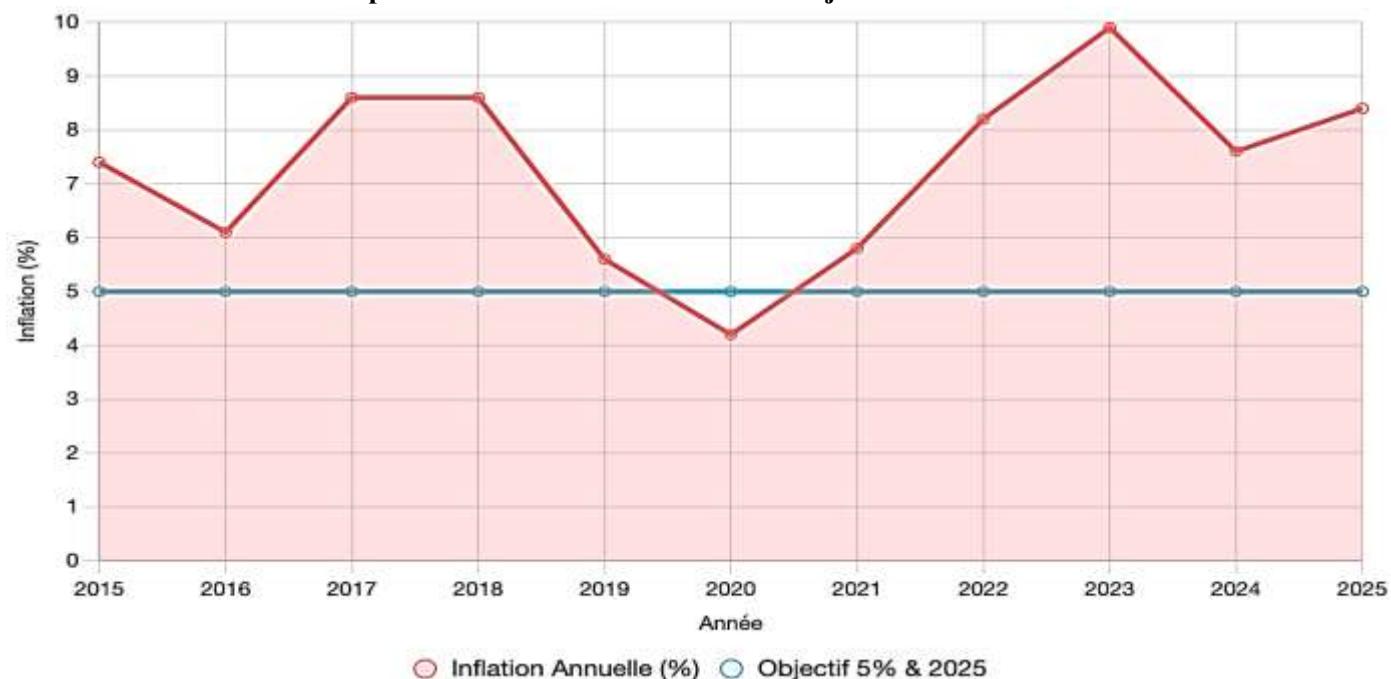
environ 5 100 Ar pour 1 EUR, qui est un enjeu clé pour les importateurs de biens industriels ou agricoles.

Les entreprises franco-malgaches actives dans l'agro-industrie (vanille) et le textile subissent les contrecoups de chocs externes. La croissance est revue à 4 % (contre 5,3 % prévu initialement), freinée par des chocs climatiques, une réduction de l'aide publique au développement (APD, -1 % du PIB) et une hausse des droits de douane américains à 47 % pesant sur les exportations (13,5 % du PIB en 2025). Le déficit du compte courant s'aggrave à 6,1 % du PIB, reflétant la dépendance aux importations et la faiblesse des

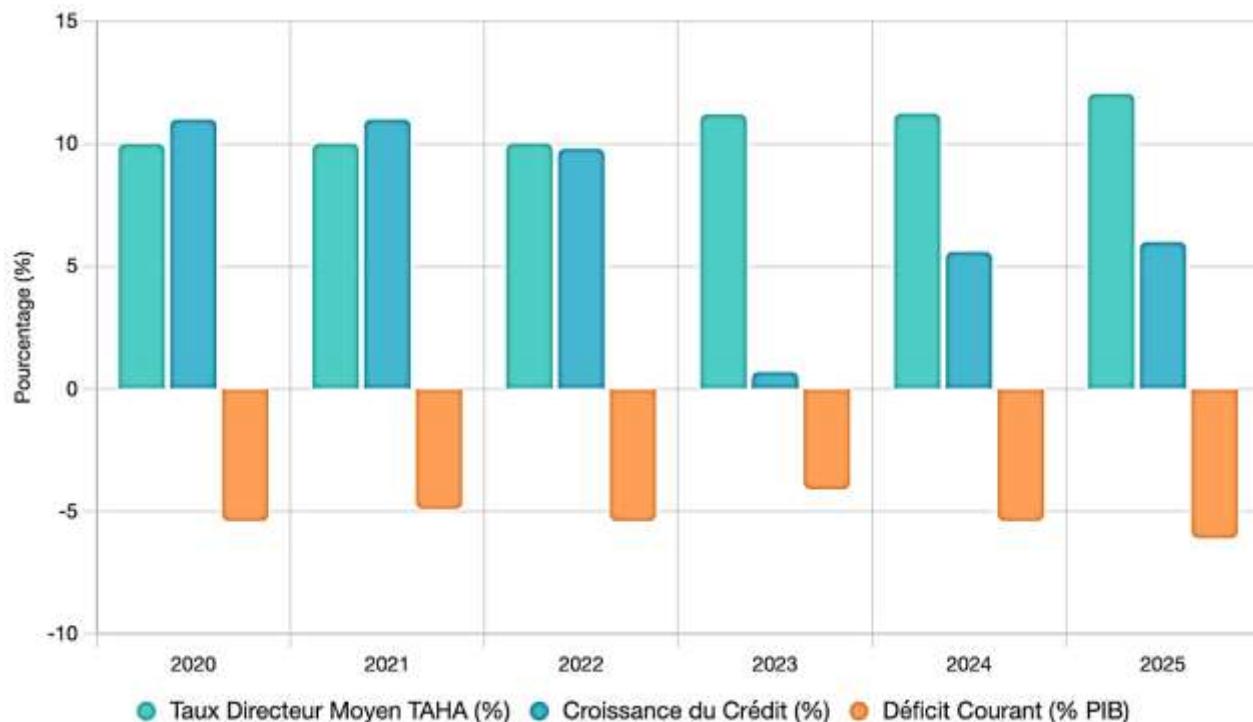
secteurs miniers et textiles, où les firmes françaises sont impliquées. À Antananarivo, les PME françaises font aussi face aux perturbations énergétiques, un défi que le plan de redressement de la société publique JIRAMA, salué par le FMI, pourrait atténuer. Ce plan, combiné au mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, réduit les subventions et libère des fonds pour des partenariats publics-privés: une opportunité pour les investissements dans les infrastructures.

Mandresy Rakotoarison

Graphe 1: Évolution de l'inflation vs objectif 5 % et 2025



Graphique 2: Taux de référence monétaire (TAHA), crédit et déficit



Des obstacles persistent néanmoins. La croissance du crédit au secteur privé stagne à 6 %, entravée par des créances douteuses (8,2 %), limitant les financements pour les entreprises. Les réserves de change à 2,297 milliards de DTS offrent une certaine sécurité, mais la pauvreté (75,2 %) et l'informalité économique compliquent la transmission monétaire. Le soutien du FMI via les DTS devrait encourager des projets d'infrastructure ou d'énergie renouvelable, domaines où la CCFM

pourrait jouer un rôle de catalyseur au travers de forums bilatéraux. Les entreprises françaises pourraient aussi bénéficier de la stratégie anti-corruption (2025-2030) et des réformes fiscales (recettes à 10,7 % du PIB), renforçant la transparence et les investissements.

En conclusion, malgré les tensions monétaires et externes, le soutien du FMI ouvre des perspectives. Une collaboration renforcée entre la BFM, les autorités et les acteurs franco-malagaches pourrait

transformer ces défis en opportunités durables

Mandresy Rakotoarison est consultant financier à Antananarivo, engagé à promouvoir le progrès économique de Madagascar à travers l'accès aux marchés de capitaux internationaux..

En collaboration avec 

Sources:

- Données inflation et déficit : Fonds Monétaire International (FMI), Rapport du 3 juillet 2025, <https://www.imf.org/en/Countries/MDG>.
- Taux directeur (TAHA) : Banque Centrale de Madagascar (BFM), Historique de taux de référence, www.banky-foibe.mg.
- Soutien FMI et contexte économique : Lumen Africa News, Article de mai 2025, www.lumenafrica.news.

Sources des Graphiques

- Graphique 1: Données FMI (<https://www.imf.org/en/Countries/MDG>, rapport 3 juillet 2025) pour l'inflation annuelle (2015-2025).
- Graphique 2: Données BFM (Historique_de_taux_de_reference.csv) pour le taux TAHA, FMI pour le crédit et le déficit (2020-2025).



Qu'est-ce que le monétarisme?

Ce courant de pensée qui souligne l'importance de la monnaie a gagné en popularité dans les années 70

Sarwat Jahan et Chris Papageorgiou

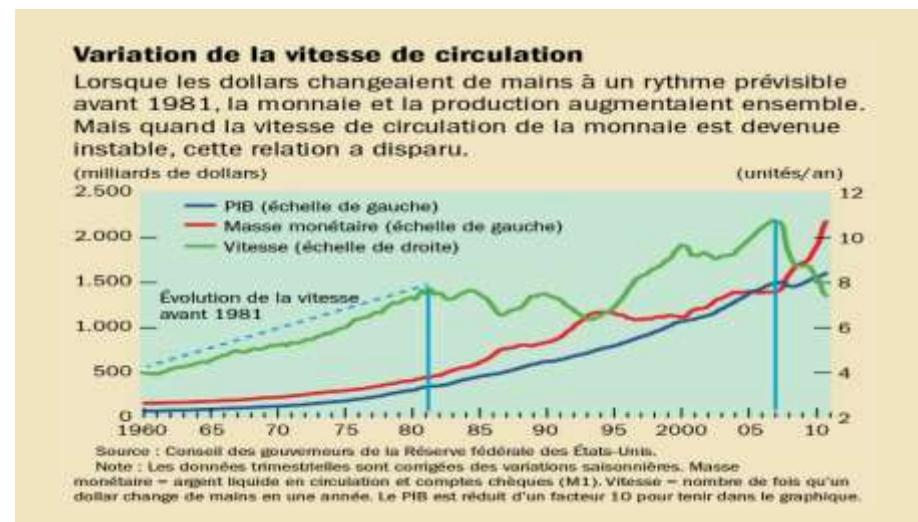
Quelle est au juste l'importance de la monnaie?

La monnaie joue un rôle essentiel dans l'économie. Rares sont ceux qui diraient le contraire. Mais pour les tenants d'un courant de pensée économique appelé « monétarisme », la masse monétaire (la quantité totale de monnaie en circulation dans une économie) est le principal déterminant du PIB nominal à court terme et du niveau des prix sur une longue période. La politique monétaire — l'un des leviers dont disposent les pouvoirs publics pour influer sur les performances économiques du pays — utilise différents instruments, dont les taux d'intérêt, pour faire varier la quantité de monnaie en circulation. Les monétaristes pensent que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de la politique monétaire est de jouer sur le taux de croissance de la masse monétaire. Le monétarisme a gagné en importance dans les années 70 — en faisant reculer l'inflation aux États-Unis et au Royaume-Uni — et a fortement influencé la décision de la banque centrale des États-Unis de stimuler l'économie pendant la récession mondiale de 2007–09. Aujourd'hui, le monétarisme est surtout associé au nom de Milton Friedman, lauréat du prix Nobel d'économie.

Dans son ouvrage fondateur *A Monetary History of the United States, 1867–1960*, coécrit avec sa consœur Anna Schwartz en 1963, Friedman affirme que la Grande Dépression qui a frappé les États-Unis dans les années 30 a été provoquée avant tout par la mauvaise politique monétaire menée par la banque centrale américaine (la Réserve fédérale). De leur point de vue, la Fed (comme on l'appelle habituellement) a eu le tort de ne pas contrer les forces qui tendaient à réduire la masse monétaire et de chercher à diminuer le stock de monnaie, alors qu'il aurait fallu faire exactement l'inverse. Ils soutiennent aussi que, les marchés évoluant naturellement vers un point d'équilibre,

le fait de fixer la masse monétaire à un niveau incorrect a entraîné un comportement erratique des marchés.

Le monétarisme a gagné en popularité dans les années 70. En 1979, alors que l'inflation avait atteint 20% aux États-Unis, la Fed a adopté une stratégie d'intervention conforme à la théorie monétariste. Le monétarisme a perdu néanmoins du terrain au cours des décennies suivantes, faute de pouvoir expliquer l'évolution de l'économie des États-Unis. Malgré tout, les monétaristes ont apporté à l'analyse économique certaines idées qui ont été reprises par des économistes non monétaristes.



Le monétarisme repose sur la théorie quantitative de la monnaie, qui est une identité comptable — c'est-à-dire qu'elle doit être vraie : la masse monétaire multipliée par la vitesse de circulation de la monnaie (la vitesse à laquelle l'argent change de mains) est égale aux dépenses nominales dans l'économie (le nombre de biens et de services vendus multiplié par leur prix de vente moyen). Puisqu'il s'agit d'une identité comptable, cette équation n'est pas contestable. Mais ce qui l'est, c'est la vitesse de circulation. Selon la théorie monétariste, la vitesse de circulation de la monnaie est en règle générale stable, et le revenu nominal est donc essentiellement une fonction de la masse monétaire. Les variations du revenu nominal reflètent l'évolution de l'activité économique réelle (le nombre de biens et de services vendus) et l'inflation (leur prix de vente moyen).

La théorie quantitative forme la base de plusieurs principes et prescriptions fondamentaux du monétarisme :

- **La neutralité de la monnaie à long terme** : une augmentation du stock de monnaie est suivie d'une hausse du niveau général des prix à long terme, sans effet sur les facteurs réels tels que la consommation ou la production.

- **La non-neutralité de la monnaie à court terme** : une augmentation du stock de monnaie a des effets temporaires sur la production réelle (PIB) et sur l'emploi à court terme, car les salaires et les prix mettent du temps à s'ajuster (on dit qu'ils sont rigides).

- **Une règle constante de croissance de la monnaie** : Milton Friedman, mort en 2006, a proposé une règle monétaire fixe, selon laquelle la Fed devrait être tenue de viser un taux de croissance de la monnaie égal au taux de croissance du PIB réel, ce qui laisserait le niveau des prix inchangé. Ainsi, si l'on prévoit un taux de croissance économique de 2 % une année donnée, la Fed devrait laisser la masse monétaire augmenter de 2 %. Elle devrait suivre des règles fixes pour conduire la politique monétaire, car un pouvoir discrétionnaire peut déstabiliser l'économie.

- **La flexibilité des taux d'intérêt** : la règle de croissance de la monnaie est destinée à assurer la flexibilité des taux d'intérêt, qui influent sur le coût du crédit, afin que les emprunteurs et les prêteurs puissent tenir compte de l'inflation anticipée ainsi que des variations des taux d'intérêt réels.

De nombreux monétaristes estiment aussi

que les marchés sont intrinsèquement stables en l'absence de fluctuations importantes imprévues de la masse monétaire. Ils considèrent également que l'intervention de l'État risque souvent de déstabiliser l'économie au lieu d'apporter une aide. Les monétaristes pensent par ailleurs qu'il n'y a pas d'arbitrage à long terme entre l'inflation et le chômage, car l'économie atteint un équilibre à long terme lorsque le niveau de production correspond au plein emploi (voir « Qu'est-ce que l'écart de production », F&D, septembre 2013).

Le grand débat

Bien que le monétarisme ait rencontré un certain succès dans les années 70, il a été critiqué par l'école de pensée qu'il s'employait à supplanter : le keynésianisme. Les keynésiens, inspirés par le grand économiste britannique John Maynard Keynes, considèrent que la production économique est déterminée avant tout par la demande de biens et de services. Ils prétendent que le monétarisme ne permet pas d'expliquer correctement le fonctionnement de l'économie, car la vitesse de circulation de la monnaie est intrinsèquement instable, et ils attachent peu ou pas d'importance à la théorie quantitative de la monnaie ni aux règles que préconisent les monétaristes. L'économie évoluant en dents de scie et traversant des périodes d'instabilité, il est dangereux que la Fed soit l'esclave d'un objectif monétaire pré-ordonné, estiment-ils : la Fed devrait avoir une certaine marge de manœuvre pour agir. En outre, les keynésiens ne croient pas que les marchés s'adaptent aux perturbations et reviennent rapidement au niveau de production de plein emploi.

Le keynésianisme a prédominé pendant le premier quart de siècle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Mais la théorie keynésienne traditionnelle a été mise à mal par les monétaristes durant les années 70, décennie marquée par une inflation galopante et une croissance économique atone. Alors que le keynésianisme n'apportait pas de solution satisfaisante, Friedman et les autres monétaristes offraient une explication convaincante aux taux d'inflation élevés : l'accroissement rapide de la masse monétaire. La maîtrise de la masse monétaire était donc la clé d'une politique économique avisée.

En 1979, Paul A. Volcker devint président de la Fed et fit de la lutte contre l'inflation sa grande priorité. La Fed limita la masse monétaire (conformément à la règle

énoncée par Friedman) afin de juguler l'inflation, et cette mesure fut couronnée de succès. L'inflation recula considérablement, au prix toutefois d'une grande récession.

Le monétarisme engrangea une autre victoire en Grande Bretagne. Lorsque Margaret Thatcher fut élue Premier ministre en 1979, le pays était aux prises avec une inflation élevée depuis plusieurs années. Margaret Thatcher utilisa le monétarisme pour combattre la hausse des prix et réussit à diviser le taux d'inflation par deux, le ramenant en dessous de 5 % en 1983. L'heure de gloire du monétarisme fut cependant de courte durée. En effet, intervenir sur la masse monétaire n'est utile que si la relation entre la monnaie et le PIB nominal, et donc l'inflation, est stable et prévisible; autrement dit, si la masse monétaire augmente, le PIB nominal augmente aussi, et vice-versa. Mais pour obtenir cet effet direct, la vitesse de circulation de la monnaie doit être prévisible.

Dans les années 70, la vitesse de circulation a progressé à un rythme relativement constant et la théorie quantitative de la monnaie apparaissait valide (voir graphique). Le taux de croissance de la monnaie, ajusté pour un niveau prévisible de vitesse de circulation, déterminait le PIB nominal. Au cours des années 80 et 90 en revanche, cette vitesse est devenue très instable, avec des hauts et des bas imprévisibles. Le lien entre la masse monétaire et le PIB nominal s'est rompu, et l'utilité de la théorie quantitative de la monnaie a été remise en cause. Bon nombre d'économistes qui avaient été convaincus par le monétarisme dans les années 70 ont abandonné cette doctrine.

Pour la plupart des économistes, le fait que la vitesse de circulation de la monnaie n'est plus aussi prévisible qu'avant s'explique surtout par la modification des règles bancaires et d'autres innovations financières. Dans les années 80, les banques ont ainsi été autorisées à proposer des comptes chèques rémunérés, ce qui a estompé la frontière entre les comptes d'épargne et les comptes courants. De plus, beaucoup de ménages ont découvert que les marchés financiers, les fonds communs de placement et d'autres actifs constituaient des solutions plus intéressantes que les dépôts bancaires traditionnels. Tout cela a eu pour effet de modifier la relation entre la monnaie et les performances économiques.

Des idées malgré tout intéressantes

L'interprétation monétariste de la Grande Dépression n'a toutefois pas été totalement oubliée. Dans une allocution prononcée fin 2002 à l'occasion du 90^e anniversaire de la naissance de Milton Friedman, Ben S. Bernanke, alors gouverneur de la Fed et qui allait en prendre la présidence quatre ans plus tard, déclara : « Je voudrais dire à Milton et à Anna [Schwartz] : concernant la Grande Dépression, vous avez raison. C'est nous [la Fed] qui en sommes responsables. Nous sommes infiniment désolés. Mais grâce à vous, nous ne referons plus la même erreur ». En tant que président de la Fed, Ben Bernanke fit référence aux travaux de Friedman et de Schwartz lorsqu'il décida d'abaisser les taux

d'intérêt et d'augmenter la masse monétaire pour stimuler l'économie pendant la récession mondiale qui a démarré en 2007 aux États-Unis. D'éminents monétaristes (dont Anna Schwartz) protestèrent que les mesures de la Fed allaient faire flamber les prix. Il n'en fut rien : la vitesse de circulation de la monnaie chuta et la déflation est considérée comme un risque beaucoup plus grave.

Bien que la plupart des économistes rejettent aujourd'hui l'attention aveugle portée à la croissance de la monnaie qui est au cœur de l'analyse monétariste, certains principes importants du monétarisme ont trouvé leur place dans l'analyse non monétariste moderne,

rendant plus floue la distinction entre monétarisme et keynésianisme qui semblait si nette il y a 30 ans. Le plus important est sans doute que l'inflation ne peut pas continuer indéfiniment sans augmentations de la masse monétaire, et contrôler cette masse monétaire doit être l'objectif majeur, sinon unique, de la banque centrale.

Sarwat Jahan est économiste et Chris Papageorgiou est chef de division adjoint au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI.

(Finances et Développement -Mars 2014)

LUMEN

AFRICA BUSINESS NEWS

Suivez l'actualité économique en Afrique francophone sur

www.lumenafrica.news



contact@lumenafrica.news



+261 34 14 659 81



POUR FREINER LA DÉPRÉCIATION DE L'ARIARY, MADAGASCAR DOIT CRÉER UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT QUI EXPLOITE L'OR

Ramandray Felix

Enseignant Chercheur du département d'économie de l'université d'Antananarivo

Il y a deux écoles quand on parle de politique monétaire l'approche keynésienne et miltonienne. Si vous pouvez exposer ces deux approches et aussi leurs impacts respectifs sur l'économie en général.

Effectivement il y a deux écoles, deux approches qui diffèrent selon leur impact sur l'économie. D'abord, pour l'approche keynésienne, la politique monétaire peut avoir un impact sur l'économie réelle. S'il y a une augmentation de la masse monétaire, cela va avoir un impact sur la demande. De là, il y aura une influence sur l'économie réelle qui est la production.

Comme il y a la demande, il y aura la production. Mais cet argument est contesté dans l'approche monétariste, surtout Milton Friedman. Pour lui, la monnaie est neutre, c'est à dire que la monnaie n'a pas une influence sur l'économie réelle. La monnaie n'a pas d'influence sur la production, la monnaie a seulement un impact sur l'inflation, c'est à dire que l'augmentation de la masse monétaire va entraîner une augmentation générale du prix, ce qu'on appelle l'inflation. Ces deux écoles diffèrent dans ce sens que l'impact sur l'économie est neutre pour celle de Friedman alors que pour les keynésiens, cela peut influencer l'économie réelle, c'est à dire la production. Et lorsqu'on regarde le cas de Madagascar, la politique monétaire, la monnaie, a une influence sur l'économie réelle.

Quand on essaie de regarder sur le plan empirique, c'est à dire une approche qui utilise les données macroéconomiques, on peut constater une corrélation.

D'ailleurs, ce n'est pas uniquement pour Madagascar, mais dans beaucoup de pays : il y a une corrélation entre la masse monétaire et la croissance économique en général. Et cela supporte la théorie keynésienne, selon laquelle l'augmentation de la masse monétaire, expliquée par la disponibilité des crédits à l'investissement ou bien du crédit à la consommation, a un impact sur la croissance économique. Donc, on peut en conclure que, la politique monétaire, comme dans la plupart des pays, a un impact sur la croissance économique, mais on peut aussi constater que la politique monétaire, l'augmentation de la masse monétaire, par exemple a aussi une influence sur les prix. C'est pour cette raison que, même à Madagascar, lorsqu'il y a inflation, la Banque Centrale est incitée à prendre une décision d'augmentation du taux d'intérêt. Pourquoi ? Parce que la Banque Centrale constate que c'est la masse monétaire qui entraîne l'inflation. Donc, pour freiner l'augmentation de la masse monétaire, la Banque Centrale augmente le taux d'intérêt pour pouvoir freiner l'augmentation de la masse monétaire.

En résumé, les deux approches, Keynes ou Friedman restent connectées à Madagascar, comme dans beaucoup d'autres pays.

Quelle est l'influence que peut avoir une Banque Centrale de type Bundesbank allemande ou Federal Reserve américaine ?

Nous pouvons prendre un peu de leçon par rapport à leur politique d'incitation à l'investissement.

L'Allemagne et les États-Unis sont des pays qui supportent l'investissement dans le but de générer de la croissance économique. Leur taux directeur se situe entre 1 à 4%.

Pourquoi un taux directeur si bas ? Quelquefois même, c'est négatif. En fait c'est pour inciter les agents économiques à investir en masse dans le pays. Vous savez très bien que c'est le taux d'intérêt de la Banque Centrale qui va déterminer les taux d'intérêt appliqués par les banques commerciales. Donc, si le taux directeur de la Banque Centrale est élevé, ce sera répercuté sur les taux d'intérêt appliqués par les banques commerciales. Dans cette perspective, les États-Unis sont très en avance.

Leur taux d'intérêt est très faible pour pouvoir inciter les agents économiques à investir massivement d'une période à une autre. Donc, nous devons nous focaliser sur ces aspects d'incitation des agents économiques qui favorisent la croissance économique. Surtout lorsqu'on est dans un pays en stade de développement où on a besoin d'investissements, et d'investissements massifs. Deux agents peuvent faire l'investissement : l'État et le privé. Et vous savez très bien que, dans le cas de Madagascar, l'État n'a pas les capacités suffisantes, donc il doit passer le relais au secteur privé pour attirer les investissements pour espérer atteindre un niveau de croissance élevé.

Madagascar peut apprendre de ce que font les autres pays en termes d'incitation à l'investissement.

N'y aurait-il pas de risque d'inflation par rapport à cette disponibilité de la monnaie ?

Il y a toujours un risque inflationniste pour tous les pays. Si on adopte une politique monétaire expansive, expansionniste. Tout de même, pour notre cas, notre inflation n'est pas encore à deux chiffres. Donc on peut tolérer notre niveau d'inflation au profit de la croissance économique.

Tout récemment l'APB (association professionnelle des banques) a communiqué sur l'application des 20 % de TVA sur les intérêts, quels seraient les impacts de cette taxe ?

D'abord, je vais parler d'un autre cas récent. La Banque Centrale a augmenté son taux directeur, à cause de l'inflation. Cela montre que la Banque Centrale veut davantage contenir l'inflation plutôt que de favoriser la croissance économique. Et pour revenir à votre question, qu'est-ce que cela va avoir comme impact sur l'économie, plus particulièrement l'investissement. Comme je l'ai expliqué précédemment, cela va avoir un impact d'abord sur le coût des prêts. Et si le coût des prêts augmente, cela va décourager les projets d'investissement dans notre pays. Si l'investissement diminue, on doit s'attendre à ce que la croissance ralentisse. La croissance économique va encore ralentir alors que nous sommes un pays déjà pauvre. Pour sortir ce pays de la pauvreté, on a besoin d'investissements. Pour moi, si l'État a besoin de recettes, il faut augmenter la base fiscale. Il faudrait appliquer cette TVA sur les crédits à la consommation, mais pas sur les crédits à l'investissement. Je suis très sceptique quant aux politiques qui découragent l'investissement. Il ne faut pas non plus oublier la théorie de la courbe de Laffer. Qu'est-ce que cette courbe indique ? Plus vous taxez, alors oui, au départ les recettes vont augmenter. Mais, à un certain moment, l'augmentation de

taxe va engendrer une baisse des recettes publiques. Je m'explique : si vous appliquez une taxe sur l'investissement, l'investissement va diminuer, ou ralentir, donc le PIB va diminuer également. Comme la recette fiscale est perçue à partir du PIB si le PIB diminue, la recette fiscale va également diminuer. Donc, il se peut que cette décision n'amène pas à une augmentation de la recette publique, mais plutôt le contraire. Si vous taxez trop, l'économie ralentit : baisse des activités économiques donc forcément baisse des recettes publiques.

Dernière question, quelle est la cause de la dépréciation continue de la monnaie malgache ?

D'abord, je dois expliquer comment on détermine la valeur de la monnaie. La monnaie et la valeur de l'Ariary suivent la règle d'or du marché, l'offre et la demande. C'est l'offre et la demande de la monnaie Ariary qui détermine sa valeur par rapport aux devises étrangères. Donc, pourquoi notre monnaie se déprécie ? Simplement parce qu'il a trop de demande pour les monnaies étrangères. Et très peu de demande d'Ariary. Et pourquoi ? C'est parce que notre balance commerciale est déficitaire, structurellement déficitaire. C'est-à-dire que l'importation est supérieure à l'exportation. L'importation, c'est quoi ? L'importation équivaut à une demande de devises et l'exportation c'est la demande d'Ariary. Quand on demande une devise, on offre 1 Ariary. Donc l'offre d'Ariary est supérieure à la demande d'Ariary. Et comme tout bien, si l'offre est supérieure à la demande, sa valeur diminue. Cette dépréciation continue vient du déficit structurel de la balance commerciale, déficit structurel et non conjoncturel. Donc, qu'est ce qu'on peut faire pour stopper cette dépréciation continue ? C'est d'augmenter la demande d'Ariary, donc augmenter l'exportation. Et cela va amener encore à une autre question, comment augmenter l'exportation ou bien comment augmenter la rentrée des devises à Madagascar ? Je dis toujours que pour freiner la dépréciation continue de l'Ariary, l'État doit créer

une société qui exploite nos ressources minières. C'est une solution parce que pour l'instant, quand on exploite une ressource minière, l'État ne reçoit que des miettes de la part de l'exploitation. L'État malgache doit donc impérativement créer une société d'État qui exploite l'or. Cela va être une source de devises pour l'État. Alors, nous ne serons plus obligés de faire des emprunts auprès des institutions internationales, etc. C'est avec un État avec une forte capacité financière qu'on peut développer ce pays. Des emprunts de 100.000.000 de Dollars, 200.000.000 ne vont pas vraiment avoir un impact significatif sur notre développement. C'est à partir d'une capacité budgétaire d'un milliard de Dollars qu'on peut vraiment influencer le stade de développement de ce pays. Si vous regardez ailleurs, dans les pays Arabes par exemple c'est l'État qui détient la majorité des sociétés d'exploitation pétrolière. Et cela constitue les recettes de l'État. Et c'est à partir de ces recettes que l'État va injecter dans l'économie pour les constructions, les infrastructures etc. Avec des redevances minières d'un ou deux pour cent, cela ne va servir à rien. Donc, pour vraiment stopper la dépréciation continue de notre monnaie nationale, nous devons avoir une rentrée massive de devises étrangères. Mais à partir de quoi ? Je ne pense pas que les sociétés privées soient capables de vraiment multiplier leurs exportations parce que nous nous concentrons tous dans les matières premières. Et les prix des matières premières sont très volatils à cause de la conjoncture économique internationale. Donc, c'est très instable. Mais si vous regardez le prix de l'or, il augmente toujours de manière exponentielle. De plus, ce n'est pas difficile de vendre de l'or sur le marché international. Ce n'est pas comme les produits agricoles : vanille, girofle, etc. Pour vraiment faire sortir ce pays de la pauvreté, et aussi pour stopper la dépréciation continue de l'Ariary, l'État doit prendre le monopole de l'exploitation de l'or à Madagascar. Et de l'or, nous en avons en abondance. Mais cela relève d'une initiative politique très sérieuse, très claire, et patriotique.

Mémoire de crise : Quand la taxe asphyxiait finances et télécoms

Al'automne 2008, Madagascar faisait face à une double tempête : la crise financière mondiale ébranlait les partenaires étrangers, tandis que le trésor public affichait un trou béant. Pour renflouer la caisse, l'État frappa deux secteurs jugés indéboulonnables : la téléphonie prépayée d'abord, puis la finance.

2008 : Un coup d'accise sur la téléphonie

Le 1^{er} octobre 2008, un droit d'accises de 10 Ar par recharge prépayée entra en vigueur (Journal officiel n° 49/2008). À première vue, la surtaxe semblait anecdotique : passer de 200 Ar à 210 Ar par recharge. Mais le consommateur malgache, déjà assommé par l'inflation, réagit immédiatement. En six mois, l'OMERT enregistra une baisse de 15,3 % du volume de recharges (OMERT, 2009).

Les recettes fiscales escomptées à 75 milliards Ar se réduisirent à 61 milliards Ar. Face à ce renchérissement, de nombreux abonnés étriquèrent leur budget : appels éteints le soir, recharges espacées, et surtout, priorité donnée à l'alimentation et au logement. Le mobile money, jugé trop onéreux, perdit de son attrait.

« Nous avons vu la fracture numérique se creuser : nombreux étaient ceux qui éteignaient leur téléphone pour économiser quelques ariary », confiait un cadre d'Orange Madagascar dans L'Express de Madagascar en Janvier 2010. Les zones rurales, où le mobile représente un canal essentiel d'inclusion financière, furent particulièrement pénalisées.

Au tour de la finance : La mise à contribution

Quelques mois plus tard, c'était au tour des banques de subir la frappe fiscale. En 2008, ces dernières affichaient une

progression de 12 % de leurs bénéfices nets (Banque centrale de Madagascar, rapport annuel 2008). L'État instaura un prélèvement exceptionnel de 3 % sur ces bénéfices, et appliqua une TVA de 5 % sur certaines commissions de services jusque-là exonérées (Journal officiel n° 61/2008).

La réaction des établissements fut rapide : ils répercutèrent la charge sur leurs clients. Les frais de tenue de compte grimpèrent, les commissions de virement augmentèrent, et la distribution de crédit se figea. Dès début 2009, la Banque centrale nota une hausse de 0,5 point des taux de prêt moyens, reflétant la volonté des banques de préserver leurs marges (Banque centrale de Madagascar, bulletin mensuel mars 2009).

« Cette ponction a mis nos trésoreries sous tension. Nous devions avancer la TVA avant même de la récupérer », témoignait un directeur d'agence dans Midi Madagasikara.

Ce choc de trésorerie freina l'octroi de nouveaux prêts, aggravant la raréfaction du crédit pour les petites et moyennes entreprises.

Un impact monétaire et économique à longue portée

Les effets cumulés se reflétèrent dans la création monétaire. En 2008, la croissance de M3 ralentit à 6,2 %, contre 7,8 % l'année précédente (FMI, Article IV, 2009). Moins de crédits bancaires signifiait moins de monnaie scripturale injectée. La consommation

s'essouffla, les investissements calèrent.

Les PME, déjà marginalisées — seules 12 % y avaient accès au crédit formel (World Bank Enterprise Survey 2009) — virent leurs projets d'extension et de modernisation repoussés. Par contraste, les grandes entreprises minières et énergétiques, moins sensibles à la trésorerie immédiate, poursuivirent leurs activités, bien que souvent à un rythme atténué.

Cette divergence accentua la fracture économique. D'un côté, les poids lourds économiquement armés pour absorber la taxe. De l'autre, des milliers de petites unités contraintes de ralentir ou de basculer vers le crédit informel, au coût prohibitif.

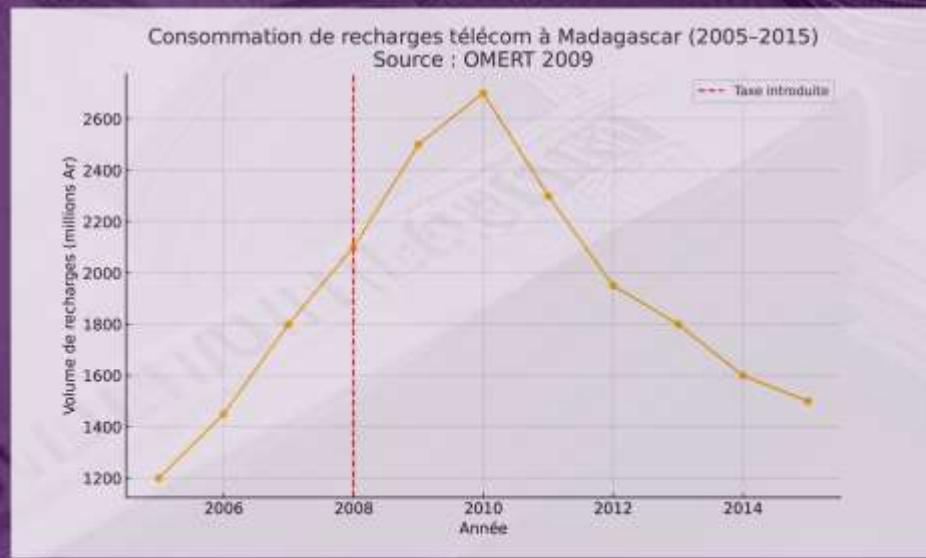
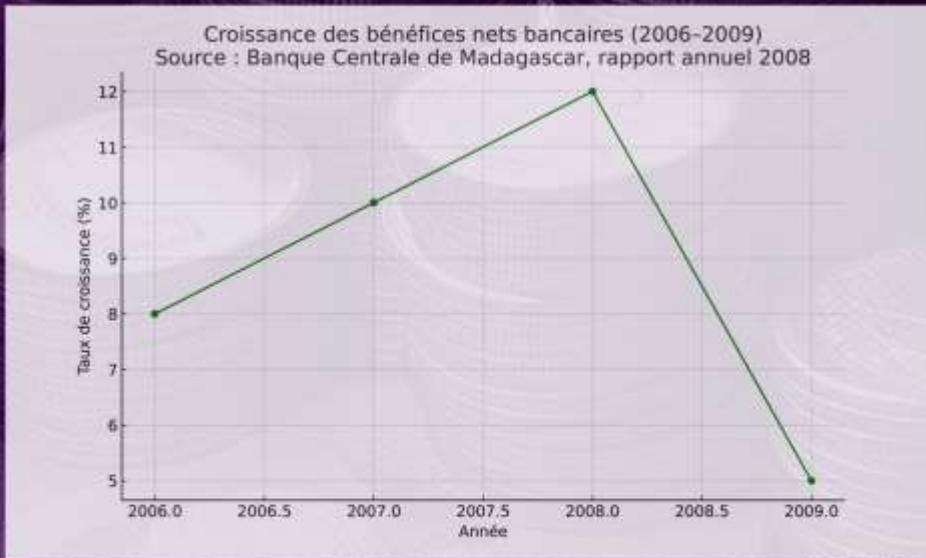
Une histoire à ne pas réécrire ?

L'épisode 2008–2009 montre qu'un arbitrage fiscal, concentré sur quelques secteurs, peut s'étendre en cascade. Bloquer la téléphonie, puis la finance, c'est comprimer successivement les canaux par lesquels circule la monnaie.

Au-delà des montants récoltés, c'est la confiance qui pâlit. Taxer sans amortisseur fragilise la création monétaire et la cohésion sociale. Pour préserver la résilience d'une économie, il faut ménager la fluidité des services clés et garantir aux acteurs — usagers comme entreprises — un cadre fiscal prévisible et proportionné.

Tamby Andriatsiory

Graphes mémoire crise 2008



Les entreprises en première ligne : La TVA pèse sur l'investissement

L'introduction de la TVA de 20 % sur les intérêts bancaires frappe de plein fouet les entreprises malgaches. Cette ponction fiscale transforme l'accès au crédit – moteur essentiel de la reprise économique – en un exercice périlleux, au risque d'affaiblir davantage un tissu productif déjà fragile.

Une lourde charge fiscale immédiate

Pour une PME empruntant 80 millions Ar sur 12 mois à un taux de 20 %, les intérêts bruts s'élèvent à 16 millions Ar. Avec la TVA, le coût grimpe à 19,2 millions Ar, soit 3,2 millions Ar supplémentaires. Cette somme, bien que théoriquement récupérable pour les entreprises assujetties à la TVA, doit être avancée dès la première échéance.

Or, dans un environnement économique où les marges nettes tournent souvent autour de 10 à 15 %, un tel surcoût peut gripper la trésorerie et fragiliser la rentabilité des projets. Pour beaucoup de dirigeants, c'est une dépense qui arrive trop tôt, au mauvais moment.

L'accès au crédit est déjà limité

Avant même cette réforme, seules 12 % des PME accédaient à un financement bancaire formel, selon la Banque mondiale. L'instauration de la TVA risque de détériorer encore ce taux. Car plus le coût du crédit augmente, plus les banques deviennent frileuses, redoutant un effet domino de défaillances.

Dans les faits, les dirigeants se retrouvent face à un dilemme : -réduire ou ajourner leurs investissements, -négocier des conditions de paiement plus souples, - ou se tourner vers le crédit informel, où les taux d'intérêt peuvent dépasser 100 % par an.

Le risque d'un basculement vers l'économie souterraine s'accroît, avec des conséquences lourdes sur la traçabilité et la fiscalité.

Des visions qui s'opposent

Comme à l'accoutumée, les opinions diffèrent. Pour Rindra Rabarinirinarison, ministre de l'Économie, « taxer les intérêts améliore nos recettes et incite les

banques à serrer leurs marges ». En ligne de mire : 200 milliards Ar de recettes annuelles supplémentaires, qui doivent servir à réduire la dépendance extérieure et contenir l'inflation importée.

Du côté des entrepreneurs, l'inquiétude est palpable. Moins de crédits, c'est moins d'investissements, donc moins de croissance et d'emplois. Sylvain Tronc, membre du GEM, met en garde : « Il ne suffit pas de taxer. Il faut garantir la confiance dans les règles du jeu ». Or cette confiance repose précisément sur la stabilité des mécanismes de financement.

Un économiste aguerri d'un groupement de PME, quant à lui, qualifie la mesure d'acte anti-économique pure et simple. Le corps académique, interrogé sur le sujet, s'avère aller dans ce sens.

Le débat dépasse donc la simple logique budgétaire : il touche à l'architecture même de la politique économique.

Les investissements productifs vont en patir ?

Les secteurs à forte intensité de capital – agroalimentaire, BTP, énergie – sont parmi les plus exposés à cette nouvelle charge. Le coût total d'un équipement financé augmente mécaniquement de 20 %. Les délais de retour sur investissement s'allongent, freinant les projets de modernisation. Enfin, pour préserver leur équilibre financier, les entreprises sacrifient en priorité les dépenses non immédiatement productives, telles que la recherche et développement ou les recrutements.

À terme, cette mécanique peut produire un effet de cliquet : un ralentissement durable de la transformation du tissu productif malgache. Face à ce choc fiscal, plusieurs pistes d'atténuation sont déjà à l'étude dans les cercles économiques (APB, GEM,

FIVMPAMA) :

- Échelonnement de la TVA : permettre aux entreprises de différer le paiement de la TVA sur intérêts jusqu'à l'échéance du prêt, pour limiter l'impact en trésorerie.

- Plafonnement de la taxe : instaurer une exonération partielle pour les crédits inférieurs à 5 millions Ar, afin de protéger les très petites entreprises.

- Crédits bonifiés : mettre en place, avec les banques, des mécanismes incitatifs cofinancés par l'État pour soutenir les investissements à fort effet d'entraînement.

Ces dispositifs ne sont pas révolutionnaires, mais peuvent restaurer un minimum de fluidité dans le circuit du crédit.

Un questionnement pointu

La contraction du crédit pèse directement sur la création monétaire, moteur de l'économie. En 2024, la masse monétaire large (M3) croissait de 9,5 % par an, portée par l'expansion des prêts bancaires. Mais la TVA de 20 % ne touche qu'une assiette étroite : seuls 12 % des PME bénéficient d'un crédit formel, laissant 88 % d'entreprises informelles hors du champ fiscal.

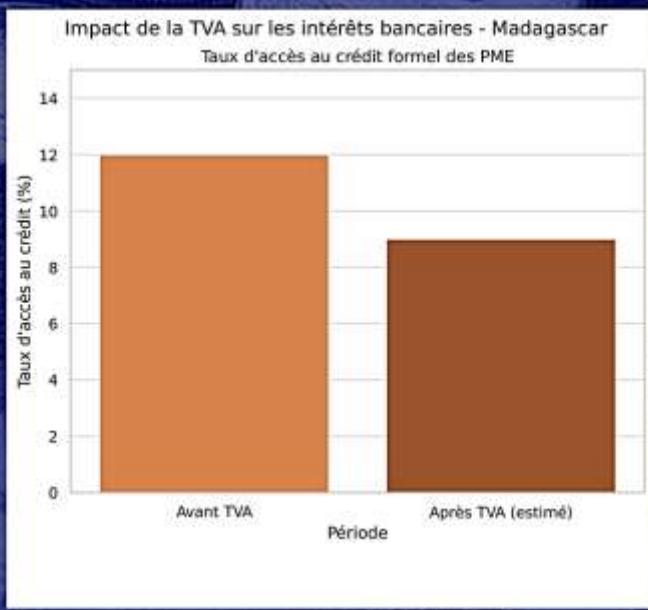
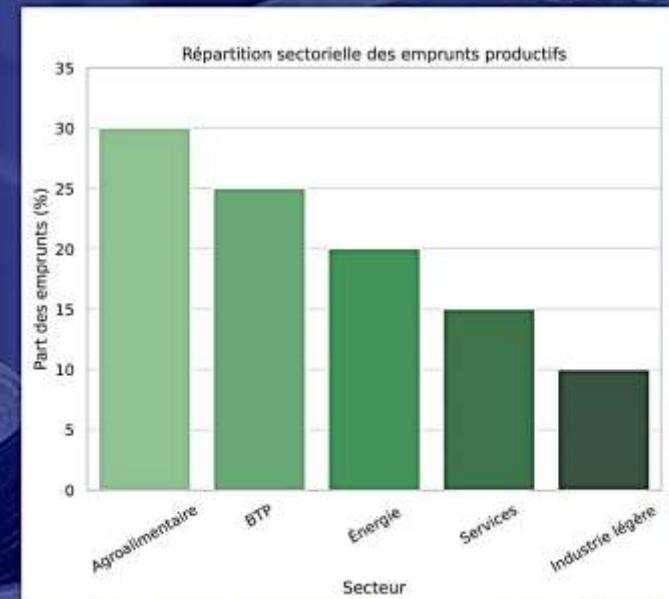
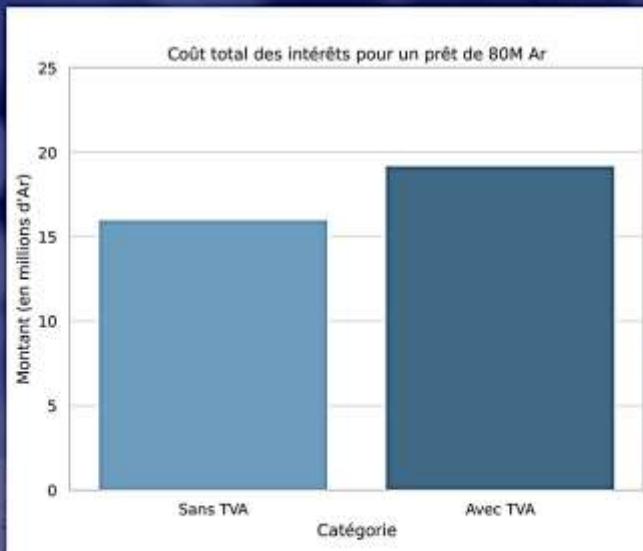
Autrement dit, on taxe davantage sans élargir la base. Certains observateurs y discernent un écho discret de 2010, lorsque l'État, en quête de ressources rapides, avait renfloué ses caisses via un accises sur la téléphonie, au prix d'une chute brutale de la consommation.

La question de fond reste entière : s'agit-il d'une stratégie assumée de réduction des niches fiscales ou d'un simple levier pour renflouer les caisses publiques ? À court terme, la réponse pèsera surtout sur les épaules des entreprises.

Tamby Andriantsiory

En collaboration avec **LUMEN**
MEDIA PUBLIQUES NEWS

Impact TVA Intérêts Bancaires Madagascar



Votre Partenaire Technologie Haute Performance



Infrastructure Serveurs
Haute Disponibilité



Sécurité Intelligente



Production De Cartes
Professionnelles

 +261 32 03 313 03

 contact@teknetgroup.com

 www.teknetgroup.com

 Immeuble Trade Tower 3ème étage
Alarobia - Antananarivo - Madagascar



Taux directeurs : Comment les banques centrales influencent votre crédit ?

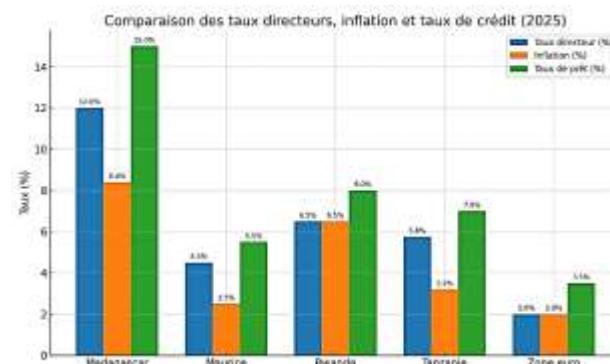
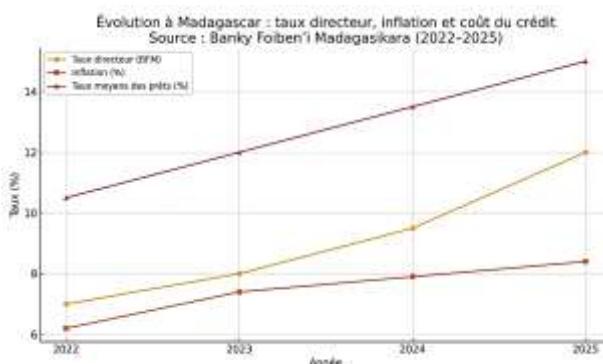
Le taux directeur est le pourcentage d'intérêt que la banque centrale fixe pour ses prêts aux banques commerciales. Il sert de boussole : plus il est élevé, plus le crédit devient coûteux. Plus il est bas, plus l'argent circule facilement.

Quand la banque centrale hausse son taux, les banques commerciales augmentent leurs propres taux de prêt et de dépôt. Résultat : les entreprises et les ménages empruntent moins, la masse monétaire se contracte et l'inflation ralentit. À l'inverse, une baisse du taux réduit le coût du crédit, stimule la consommation et l'investissement, mais peut relancer la pression sur les prix. Afin d'illustrer la subtilité de ce processus, divers exemples récents sont notables :

- Madagascar :** La Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a porté son taux directeur à 12 % en début Mai 2025. Les banques commerciales répercutent ce niveau en facturant souvent plus de 15 % sur les prêts. Cela freine ainsi l'endettement des ménages face à une inflation à 8,4 %.
- Maurice :** Le taux est maintenu à 4,5 % depuis le 7 Mai 2025. Les établissements bancaires proposent des crédits autour de 5,5 %, un équilibre qui soutient le tourisme et les services tout en conservant l'inflation à 2,5 %.
- Rwanda :** Le taux de référence reste à 6,50 % depuis Février. Les banques prêtent en moyenne à 8 %. C'est ce qui contribue à maîtriser l'inflation, attendue à 6,5 %, tout en laissant un peu de marge aux entreprises.
- Tanzanie :** La Bank of Tanzania a abaissé son taux pivot à 5,75 % en juin 2025. Les prêts tournent autour de 7 %, facilitant le financement de l'agriculture et des PME, dans un contexte d'inflation modérée à 3,2 %.
- Zone euro et Banque Centrale (BCE) :** Le 5 Juin 2025, la BCE a réduit de 0,25 point ses trois taux directeurs, portant la facilité de dépôt à 2,00 %. Les banques commerciales offrent désormais des crédits autour de 3,5 %, pour soutenir la demande et maintenir l'inflation proche de 2 %

Chaque banque centrale règle ainsi son “stéthoscope” monétaire : les banques commerciales suivent le rythme en ajustant leurs offres. Cette coordination est cruciale pour garder le juste équilibre entre stabilité des prix et dynamisme économique.

Tamby Andriantsiory



La TVA à 20 % qui rebat les cartes du crédit : La monnaie est sous pression

Madagascar a instauré, via la Loi de finances 2025, une TVA de 20 % appliquée rétroactivement aux intérêts bancaires depuis le 1^{er} janvier. Cette mesure ne vise pas seulement à accroître les recettes de l'État : elle modifie en profondeur deux fonctions essentielles de la monnaie.

La Loi de finances 2025 introduit une mesure inédite à Madagascar : l'application d'une TVA de 20 % sur les intérêts bancaires, rétroactivement au 1^{er} Janvier. Présentée comme un levier de recettes, cette décision dépasse le seul cadre fiscal. Elle touche directement au rôle de la monnaie dans l'économie, en particulier sa capacité à faire circuler la valeur et à différer le paiement.

Dans un pays où la monnaie est majoritairement créée via le crédit, cette taxation agit comme un frein structurel. Elle renchérit le coût de l'argent, limite sa circulation et fragilise le lien de confiance entre les acteurs économiques. Autrement dit, la monnaie malgache n'est plus seulement un moyen d'échange : elle devient un actif sous pression..

Monnaie scripturale et circulation

Dans les économies modernes, la quasi-totalité de la monnaie naît du crédit bancaire. À Madagascar, les prêts au secteur privé représentaient environ 17,2 % du PIB en 2023. Concrètement, lorsqu'une banque accorde un crédit, elle crédite le compte de l'emprunteur et crée ainsi de la nouvelle monnaie.

Avec la TVA à 20 % sur les intérêts, un taux nominal de 50 % équivaut à un coût effectif proche de 60 %. Ce léger renchérissement oriente les financements vers des projets plus

solides. Les banques, soucieuses de rentabilité, affinent leurs critères d'octroi. Les emprunteurs, de leur côté, revoient la viabilité de leurs dossiers et privilégient les investissements à fort impact économique. On observe déjà un regain d'intérêt pour des solutions alternatives comme le leasing ou l'affacturage.

Le pépin, cette sélection plus stricte peut exclure des acteurs fragiles. Les PME, qui peinent à constituer des garanties solides, voient leur accès au crédit se raréfier. Le rythme de création monétaire ralentit : l'agrégat M3 a progressé de 13,8 % en 2022 à seulement 8,6 % en 2023. Ce ralentissement, s'il peut traduire une meilleure allocation des capitaux, risque aussi de freiner des projets à long terme, notamment dans l'agriculture et les infrastructures.

Report des paiements et confiance

Emprunter, c'est différer un paiement. La TVA frappe d'emblée le coût de ce report, bien que les entreprises assujetties puissent ensuite la récupérer. Cette avance de trésorerie pèse toutefois sur les plus petites structures, obligées de planifier avec soin chaque franc déboursé.

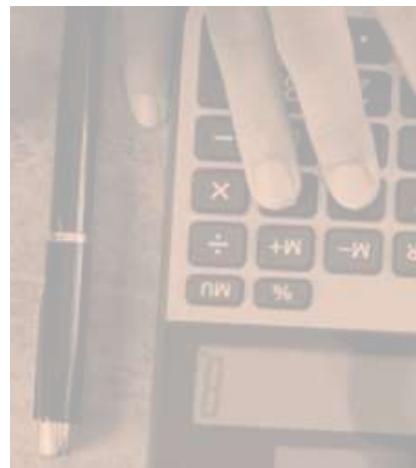
Par ailleurs, Madagascar reste l'un des pays où les taux de prêt sont parmi les plus élevés : ils dépassaient 53 % en moyenne en 2023. Quand le cadre

fiscal évolue rétroactivement, le sentiment d'instabilité grandit. Or, sans confiance dans la prévisibilité des règles, certains acteurs risquent de se tourner vers des circuits parallèles, informels, échappant au contrôle de la Banque centrale.

En définitive, la TVA de 20 % sur les intérêts ne bloque pas la création monétaire : elle la rend plus sélective et exige une trésorerie mieux maîtrisée. À condition que le gouvernement précise rapidement les modalités d'application et maintienne un dialogue étroit avec les banques et le secteur privé, cette mesure est un jeu de tâtonnements dans l'obscurité économique.

Tamby Andriantsiory

En collaboration avec **LUMEN**
AFRICA BUSINESS NEWS



STAR, toujours à vos côtés



Fièrement Malagasy
depuis 1953



Le plus grand club affaires de l'Océan Indien a fêté ses 25 ans d'existence le 21 mai à Tananarive en compagnie de l'Ambassadeur de l'UE, de l'Ambassadeur de France, de la Présidente de la CCI France Madagascar et en présence de 150 convives.

Avec aujourd'hui 1 400 membres, pour moitié de la Grande île et pour autre moitié de l'Ile Maurice, des Comores, de Mayotte, des Seychelles et de la Réunion, le Carrefour a célébré son vingt-cinquième anniversaire au Motel d'Anosy à Tananarive (après l'avoir fêté le mois dernier à l'ile Maurice et avant de le fêter dans les autres îles de l'Indianocéanie ces prochains mois).

Ce que le Carrefour a fait en 25 ans ? des dîners-conférence à thèmes toujours économiques, avec les plus hautes personnalités, des apéritifs rencontres qui permettent beaucoup d'échanges prometteurs

de cartes de visite, des missions entrepreneuriales aux quatre coins de l'Indianocéanie, l'édition d'annuaires, la participation à de multiples forums, l'organisation du séminaire sur les freins aux partenariats économiques régionaux.

Pendant 25 ans toute l'équipe s'est battue mais les résultats attendus ne sont pas forcément là : les problèmes des politiques fiscales et douanières, des normes inadaptées, des difficultés dans la connectivité inter îles, des visas de circulation insuffisants pour tous les opérateurs économiques, tous ces problèmes non résolus ont des solutions qui ne

se mettent en place que trop timidement, trop tardivement souvent.

Au Carrefour, ses membres croient dans l'Indianocéanie tant les complémentarités économiques leur semblent évidentes, mais les résistances nationales pour ne pas dire nationalistes sont souvent trop fortes.

Le Carrefour travaillera prochainement sur la création d'un label « made in Indianocéanie » mais aussi sur un second séminaire de réflexions et propositions pour lever les freins à la coopération régionale privée.


French Tech Antananarivo s'impose comme un acteur engagé pour dynamiser concrètement le secteur du numérique à Madagascar. Notre approche est résolument pragmatique : nous organisons des événements utiles, favorisons les échanges d'expériences et créons des opportunités directes de collaboration entre professionnels du digital, entrepreneurs, investisseurs et institutions.

ouvrant la voie à de futures coopérations inter-îles.

Derrière chaque action, un bureau actif et engagé qui mise sur l'impact : créer des ponts, décloisonner les expertises, faire avancer ensemble les projets tech à Madagascar.



L'inscription à la French Tech Antananarivo est gratuite via notre site frenchtechantananarivo.com. Rejoignez-nous pour rester informé et bénéficier pleinement de nos activités.





Le Secteur Privé, moteur du développement à Madagascar

Antananarivo, 23 avril 2025

À Madagascar, le Secteur Privé affirme plus que jamais son rôle moteur. Le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) a donné une nouvelle impulsion au dialogue économique international en coorganisant, avec MEDEF International, une rencontre stratégique entre des entreprises malgaches et françaises, un évènement en marge de la visite d'Etat du Président français Emmanuel Macron. À l'issue des tables rondes, une déclaration conjointe a été adoptée, formalisant 16 domaines d'action prioritaires et fixant des objectifs opérationnels à l'horizon 2030. Sous l'impulsion du GEM, les échanges ont permis de structurer des engagements concrets dans des secteurs clés tels que l'énergie, les

infrastructures durables, le numérique et le tourisme. Au-delà du cadre institutionnel, cette initiative traduit une volonté forte : faire du Secteur Privé un levier opérationnel du changement, à travers des projets porteurs d'emplois, d'innovation et d'impact social. Le GEM, en rassemblant les entreprises nationales autour de cette vision, incarne pleinement sa mission : être « La Voix du Secteur Privé ».

Pour le GEM, il ne s'agit plus d'attendre, mais d'agir collectivement, avec méthode et responsabilité. Cette ambition partagée vise à redéfinir durablement les contours de la coopération économique internationale.



LEADSHIFT 2025 :

La Convention du Leadership et de l'Innovation Managériale à Madagascar

Du 24 au 26 septembre 2025, le **Novotel Convention & Spa – Alarobia** accueillera la première édition de LEADSHIFT, une convention inédite co-parrainée par le **Ministère des Affaires Étrangères** et le **Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle**, en partenariat avec plusieurs institutions publiques et privées.

Pensé comme un carrefour stratégique entre **formation professionnelle de haut niveau, transformation managériale et vision économique durable**, LEADSHIFT réunira plus de 150 dirigeants, DRH, entrepreneurs et décideurs. L'événement s'inscrit dans la dynamique de repositionnement des compétences humaines comme moteur de compétitivité et de résilience pour les entreprises malgaches.

Cinq experts et Coachs français de renom, issus des écosystèmes HEC et de grands groupes internationaux, viendront enrichir les échanges à travers conférences, ateliers

immersifs et sessions de coaching.

Pour les entreprises et les industries à Madagascar, LEADSHIFT est une opportunité unique de renforcer le leadership de leurs équipes, d'ancrer une culture de la performance durable et de s'aligner aux standards internationaux en matière de gouvernance humaine. Une initiative ambitieuse au service du développement économique et social de Madagascar.



Ministères Parrains



Partenaires institutionnels



À la croisée des ambitions locales et de l'impact global pour l'entrepreneuriat féminin

Fondé en 2016, le Groupement des Femmes Entrepreneurs de Madagascar (GFEM) s'impose aujourd’hui comme le plus grand réseau de femmes entrepreneures dans le pays. À la fois fédérateur, formateur, force de proposition et acteur de plaidoyer, le GFEM se positionne comme un levier majeur de transformation économique et sociale, à Madagascar et au-delà.

Un réseau structuré et solidaire

Le GFEM est un réseau solidaire regroupant une dizaine d’associations réparties sur les 6 provinces de Madagascar. Il rassemble plus de 250 femmes entrepreneures, représentant environ 400 entreprises actives dans des secteurs clés. Son objectif est de mobiliser les femmes autour du développement économique, de renforcer leur rôle dans la chaîne de valeur et de favoriser leur mise en réseau, tant au niveau national qu’international.

Des missions claires, des projets concrets

Le GFEM agit à travers trois grandes missions : Professionaliser les femmes entrepreneures par la formation, le mentorat et l’accompagnement stratégique.

Créer des opportunités d’affaires en facilitant l’accès aux marchés, aux financements et aux partenariats.

Influencer les politiques publiques en faveur d’un environnement économique inclusif.

Parmi ses projets structurants, le GFEM a développé des programmes d’envergure autour de trois axes clés :

- Femmes & Textile : développement des chaînes de valeur locales et formation des artisanes.
- Femmes & Énergie : accompagnement à l’entrepreneuriat dans les énergies renouvelables et solutions durables.
- Femmes & AgriBusiness : soutien aux initiatives agro-industrielles portées par des femmes, en zones rurales comme urbaines.

Plus de 150 femmes ont déjà été formées dans ces secteurs stratégiques, à travers plus de 20 sessions de formation et de coaching sur mesure.

Un ancrage régional et une ouverture sur le monde

Le GFEM est aujourd’hui l’un des rares réseaux à conjuguer ancrage local et rayonnement international :

- Membre actif de FCEM (Femmes Chefs d’Entreprises Mondiales),
- Représentant de Madagascar auprès de la COMFWB (COMESA Federation of Women in Business),
- Membre du CONWBAA (Continental Network of Women’s Business Associations in Africa).

À travers ces alliances, le GFEM renforce la visibilité de Madagascar sur la scène économique mondiale et facilite l’accès de ses membres aux marchés internationaux, aux innovations et aux partenariats d’impact.

Le Comité Mondial FCEM 2025 : un tournant historique pour Madagascar

Du 28 au 30 avril 2025, Madagascar a accueilli avec fierté le Comité Mondial des Femmes Chefs d’Entreprises (FCEM), en partenariat avec le GFEM, sous le thème : « Le leadership des femmes chefs d’entreprises à la croisée du Nord et du Sud ». Cet événement a réuni plus de 20 délégations internationales, venues d’Afrique, d’Europe, d’Asie et d’Amérique et a offert une plateforme unique d’échanges, de réseautage et de coopération économique entre femmes leaders du monde entier. Ce Comité Mondial a permis de poser les bases de futures coopérations économiques Sud-Sud et Nord-Sud, et a consolidé la position de Madagascar dans les réseaux internationaux stratégiques.

À travers son action continue, son ancrage territorial, sa mobilisation institutionnelle et son influence internationale, le GFEM agit pour faire de l’entrepreneuriat féminin un moteur de développement inclusif à Madagascar.



Le Business Forum Régional : catalyseur d'intégration économique dans l'Océan Indien

Le 24 avril 2025, Antananarivo a accueilli le 5^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI), marquant une étape importante dans l'approfondissement des relations stratégiques et économiques au sein de la région. En marge de cette rencontre de haut niveau, le Business Forum Régional (BFR) a réuni les acteurs publics et privés autour d'une ambition commune : bâtir une intégration économique plus fluide et résiliente.

Un cadre propice aux échanges économiques et aux initiatives concrètes

Organisé parallèlement au Sommet des Chefs d'État, le Business Forum Régional a offert un espace stratégique de dialogue entre les décideurs économiques et politiques de l'Océan Indien. La CCIFM, représentée par sa Présidente, Johanne Raharinosy, et son Administrateur, Jonathan Ranjatoelina, y a pris une part active.

Les représentants de la CCIFM ont participé à une table ronde stratégique aux côtés de Valéry Ramonjavelo, Ministre des Transports et de la Météorologie. Cette session a permis d'identifier des solutions concrètes pour stimuler la coopération régionale, autour de quatre priorités majeures :

- ❑ Le développement des infrastructures régionales et de la connectivité,
- ❑ La promotion des échanges commerciaux grâce à l'harmonisation des cadres réglementaires,
- ❑ L'encouragement des partenariats inter-îles,
- ❑ L'identification de leviers durables pour la croissance économique.

La CCIFM, moteur d'une coopération régionale en construction

Les discussions ont mis en lumière les complémentarités existantes entre les économies insulaires, tout en soulignant l'urgence de renforcer les synergies régionales face aux défis mondiaux. À travers sa participation, la CCIFM a réaffirmé son engagement en faveur d'une intégration économique inclusive, axée sur la valorisation des atouts malgaches dans l'espace indianocéanique.

Fidèle à sa vocation de catalyseur économique, la CCIFM œuvre activement pour le développement d'une économie malgache ouverte, compétitive et connectée à son environnement régional. Ce Sommet vient consolider ses actions de plaidoyer et de facilitation en faveur des entreprises, dans une perspective de croissance partagée et de développement durable.



Projet SEEED INCUBOOST : Soutenir l'entrepreneuriat, c'est investir dans un futur autonome

Le projet **SEEED** (Soutien à l'Ecosystème Entrepreneurial pour l'Emploi Décent à Madagascar) a pour ambition de structurer et de renforcer l'écosystème d'incubation et d'appui à l'entrepreneuriat à Madagascar. Porté par **People Power Inclusion - Océan Indien (PPI-OI)** avec **Le Ceentre** et cofinancé par **l'Union Européenne**, SEEED repose sur l'identification, le renforcement de compétences et la mise en réseau des acteurs de l'appui à l'entrepreneuriat. Le projet marque également la contribution active de l'Union Européenne dans la valorisation et la promotion de l'entrepreneuriat pour les entrepreneurs à Madagascar.



Les équipes des 20 structures d'appui à l'entrepreneuriat (SAE) bénéficiaires du projet SEEED réunies à Antananarivo pour un atelier de renforcement des capacités sur la recherche de financement – Février 2025 (crédit : PPI/SEEED)

L'une des pierres angulaires du projet consiste à **renforcer 20 structures d'appui à l'entrepreneuriat (SAE)**, tant sur le plan organisationnel que dans la diversification et l'amélioration de leurs offres de services. Ces structures bénéficient d'un **accompagnement technique et financier**, avec pour objectif leur pérennisation et leur autonomie sur le long terme. Parmi ces acteurs clés figure la **CCIFM**, qui bénéficie de l'appui du projet. Lui permettant de consolider son rôle dans la **dynamisation des échanges économiques** entre Madagascar et ses pays partenaires, notamment via son **soutien aux porteurs de projets et à l'entrepreneuriat local**. En tant que SAE, la CCIFM dispose d'une expertise en accompagnement stratégique dans divers secteurs d'activités.



Fara Rabeson (au centre) coach de la SAE CCIFM, aux côtés des représentants des SAE des régions Analamanga et Itasy lors de l'atelier de renforcement des capacités sur la recherche de financement, février 2025 (crédit : PPI/SEEED)

Accompagné dans le cadre des projets et programmes SEEED - INCUBOOST





Développez votre activité
à Madagascar
et à l'international



membre
de la CCI France International

Figure parmi les
120 Chambres
Françaises

Présente dans
95 Pays
du Monde

Regroupant plus de
35 000
Entreprises adhérentes

Et compte à son actif
450 Entreprises
membres



Le pont économique
entre Madagascar, la France,
l'Océan Indien et le monde



+261 32 07 696 49 / +261 34 01 696 49

www.ccifm.mg

Résidence Les Orchidées Blanches
Androhibe



PETITES ANNONCES



**Frédéric
Sanchez**

Frédéric Sanchez succède à Arnaud Vaissié à la tête de CCI France International

Le 24 juin 2025, à l'occasion de son Assemblée Générale, CCI France International a annoncé un changement majeur à sa présidence. Après plusieurs années d'engagement au service du réseau, Arnaud Vaissié, cofondateur et PDG d'International SOS, a passé le relais à Frédéric Sanchez. PDG du Groupe Fives, également Président de MEDEF International et de l'Alliance pour l'Industrie du Futur.



**Daniel
Lefebvre**

Daniel Lefebvre prend la direction générale de Ravinala Airports

Ravinala Airports accueille un nouveau dirigeant : Daniel Lefebvre succède à Julien Coffinier, qui a piloté avec passion et détermination la société durant les trois dernières années. Fort d'une solide expertise dans le secteur aéroportuaire, Daniel Lefebvre entend poursuivre la dynamique engagée, en s'appuyant sur une vision ambitieuse : « Devenir un opérateur aéroportuaire de référence dans l'océan Indien ».



**Tahina
Randriarilala**

Tahina Randriarilala élue Présidente du SYMABIO

À l'issue de son Assemblée Générale, le SYMABIO (Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique) a élu Tahina Randriarilala à sa présidence. Directrice Développement Durable au sein de Lecofruit (groupe BASAN), elle s'est distinguée par son engagement constant en faveur d'une agriculture biologique et durable à Madagascar. Son leadership, sa connaissance du terrain et sa capacité à fédérer les acteurs du secteur augurent une nouvelle étape de développement pour le SYMABIO.



**Marc
Boulnois**

Marc Boulnois nommé Directeur Général Adjoint du groupe ETTRRAT – STTE – STMB

Depuis début juin 2025, Marc Boulnois a pris ses fonctions en tant que Directeur Général Adjoint du groupe ETTRRAT – STTE – STMB. Il rejoint un groupe spécialiste de la logistique et du transport, et accompagne les PME et grands groupes malgaches dans leurs opérations d'import-export depuis plus de 30 ans.

Ravinala Airports : Un acteur engagé pour l'excellence aéroportuaire et le développement durable à Madagascar

Ravinala Airports est le délégataire de service public en charge de la gestion, de la maintenance et du développement des aéroports internationaux d'Antananarivo et de Nosy Be, pour le compte de l'État Malagasy. Sous la direction de Daniel Lefebvre, Ravinala Airports se positionne comme un acteur clé du développement aéroportuaire et touristique à Madagascar.



*Daniel Lefebvre
DG Ravinala Airports*

Entre amélioration continue des services, innovation responsable et partenariats stratégiques, Ravinala Airports poursuit sa vision de faire des aéroports d'Antananarivo et de Nosy Be des vitrines de l'hospitalité malagasy et des lieux où les passagers voyagent en toute sérénité. L'entreprise porte également une ambition claire, celle de faire de ces infrastructures des leviers de croissance économique, d'ouverture sur le monde et de transition écologique.

Ravinala Airports, certifié Best Places to Work

Ravinala Airports a reçu la certification Best Places to Work, rejoignant le cercle restreint des 20 meilleures entreprises en Afrique selon ce programme international. Une reconnaissance qui récompense sa politique RH axée sur la qualité de vie au travail, l'écoute des collaborateurs et la performance collective.

Les aéroports internationaux d'Antananarivo et de Nosy Be classés dans le top 10 des aéroports en Afrique ayant atteint le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation (ACA) de l'Airport Council International (ACI)

Les aéroports internationaux d'Antananarivo et de Nosy Be ont obtenu l'Accréditation Carbone (ACA) niveau 3 délivrée par l'Airport Council International (ACI). Cette reconnaissance internationale vient saluer les efforts continus menés par Ravinala Airports et la communauté aéroportuaire en faveur de la réduction des émissions de CO₂ dans ces deux aéroports et de la transition vers une gestion aéroportuaire durable.

De nombreuses actions concrètes ont été mises en œuvre pour atteindre cette certification :

L'adoption d'infrastructures et d'équipements performants et économes en énergie, permettant l'obtention de la certification environnementale EDGE ou « Excellence in Design for Greater Efficiency »

La production d'énergie à partir de sources renouvelables, comme l'éclairage du parking des deux aéroports et l'installation d'une centrale photovoltaïque à

l'Aéroport International de Nosy Be qui permet d'alimenter l'aéroport à 100% en énergie solaire en journée.

L'économie circulaire et gestion des déchets, en favorisant des partenariats avec des entités locales de recyclage et de valorisation telles que Andao Company et STCV.

La mise en œuvre d'action de protection et de conservation de la biodiversité avec la participation active des collaborateurs de Ravinala Airports et de la communauté locale.

Partenariat avec l' Economic Development Board of Madagascar

En s'associant à l' Economic Development Board of Madagascar (EDBM), Ravinala Airports soutient le projet « Choose Madagascar » qui vise à promouvoir la Grande Île comme destination d'affaires et touristique.

L'Aéroport international d'Antananarivo s'est vu décerner le prix du Meilleur aéroport de moins de 2 millions de passagers en Afrique par l'Airports Council International (ACI World) pour la deuxième année consécutive.

L'ACI, organisation mondiale de référence pour les aéroports, évalue chaque année les performances des aéroports à travers des critères stricts, notamment, la qualité de service, l'efficacité opérationnelle, l'expérience passager et l'innovation. Pour la deuxième année consécutive, l'Aéroport International d'Antananarivo s'est démarqué par ses infrastructures modernisées, son accueil chaleureux et son engagement envers la sécurité et le confort des passagers. Cette reconnaissance est le fruit des évaluations faites directement par les passagers à travers les sondages régulièrement menés à l'aéroport. Elle met en lumière les efforts conjoints de Ravinala Airports, en collaboration avec les autorités malagasy et la communauté aéroportuaire, pour améliorer continuellement la qualité de service offerte aux voyageurs.

Lova Rasoarahona



PAROLE À

La puissance intrinsèque d'un mot réside dans sa résonance dans notre conscience. Fokonolona désigne une communauté d'individus qui se rassemblent autour de visions et de principes convergents et qui réfléchissent ensemble à des solutions aux défis que pose la vie en société.

Aujourd'hui, le fokonolona dans une région ou dans une commune de Madagascar réunit dans un même cercle le paysan, l'enseignant, l'agent de l'État, le chef d'entreprise mais surtout qu'ils soient malgaches ou étrangers. Là réside la véritable puissance de ce mot.

Je suis co-président de la commission Economie, Finances et Fiscalité de la CCIFM et administrateur de la plateforme FokonOlona47. Une initiative citoyenne pour le développement social et économique des communes rurales de Madagascar avec un plan d'actions de long terme

jusqu'en 2047.

Avec le CEDS (Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques) Madagascar et le BIMTT (Birao Ifandraisany Mpampiofana eo amin'ny Tontolon'ny Tantsaha) nous accompagnons les maires et conseillers communaux des collectivités rurales dans l'aménagement de leur espace par l'agroécologie et l'agroforesterie, dans l'aménagement de zones industrielles à l'échelle communale et dans la réhabilitation des routes permettant le désenclavement de leur territoire.

Cet accompagnement se fait dans les domaines technique, juridique, de la gestion administrative avec pour principal objectif de fournir aux jeunes de ces collectivités des débouchés pour leurs produits agricoles, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Nous privilégions les membres de la CCIFM à bénéficier des facilités offertes dans ces futures zones industrielles aménagées. À ce titre, une séance d'informations sera dispensée au sein de la CCIFM à la rentrée de Septembre 2025. Le développement depuis et au cœur des régions.

Crédit
EXPRESS
Le crédit qui respecte votre temps

24h

Jusqu'à 10 millions MGA | Jusqu'à 24 Mois

* voir conditions en agence

Soamiadana Rabetsaroana : une avocate engagée entre deux mondes



Dans cette deuxième édition de *La Relève*, nous mettons à l'honneur le parcours de Maître Soamiadana Rabetsaroana, que beaucoup surnomment déjà « Soa l'Avocate ». Après des années de formation et d'expérience en droit des affaires en France, elle fait le pari du retour au pays natal. À travers Saint Louis Juridique, premier cabinet juridique franco-malgache implanté à la fois en France et à Madagascar, elle incarne une nouvelle génération de professionnels du droit : modernes, connectés, tournés vers l'impact et profondément enracinés dans leur territoire.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Soamiadana Rabetsaroana, avocate en droit des affaires, 34 ans. Je co-dirige avec mes associés parisiens, le cabinet Saint-Louis juridique (SLJ). J'ai choisi de placer le droit au cœur des enjeux économiques en construisant des ponts entre les acteurs malgaches et internationaux. Mon métier : structurer l'économie par le droit, avec exigence, créativité et impact.

Après une carrière entamée à Paris, pourquoi avoir choisi de revenir à Madagascar ?

Parce que Madagascar a besoin de cabinets qui allient expertise technique et intelligence contextuelle. SLJ est né de cette conviction : faire du droit un levier d'attractivité, de sécurité et de performance. C'est aussi un choix de souveraineté : créer localement des standards capables de dialoguer avec le monde.

Qu'est-ce qui différencie le Cabinet Saint Louis Juridique dans le paysage juridique malgache ?

Notre positionnement : hybride et exigeant. Nous maîtrisons les référentiels et standards européens tout en ayant les pieds dans la réalité malgache. SLJ accompagne des dossiers à fort enjeu stratégique – financement, restructuration, droit des énergies, contrats publics – avec une approche orientée résultats. Nous sommes aussi pionniers en Legal Design à Madagascar, outils pour démocratiser l'accès au droit.

Le Cabinet Saint Louis Juridique a fêté ses 5 ans en 2024. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette aventure entrepreneuriale ? De quoi êtes-vous la plus fière ?

5 ans, c'est peu... mais suffisant pour poser des fondations solides : une équipe compétente, des clients fidèles, et un cabinet reconnu pour sa rigueur, sa réactivité et sa vision. Nous intervenons dans des secteurs structurants comme l'éducation, la santé, le numérique ou encore l'environnement.

Ce que je retiens : le droit est un outil de transformation économique quand il est bien utilisé.

Quel a été le plus grand défi de votre parcours entrepreneurial jusqu'ici ?

Changer la perception de notre métier de Conseil juridique. Trop souvent vu comme un technicien en dernier recours, alors qu'il est en réalité un stratège de la croissance. Évangéliser cette posture auprès des dirigeants, c'est un travail de fond... mais les résultats sont là : les entreprises qui durent sont celles qui intègrent le juridique dès le départ.

Quels leviers devraient être activés, selon vous, pour moderniser et renforcer la profession juridique à Madagascar ?

En brisant le mythe du droit réservé aux juristes. Il faut repenser notre manière de produire, transmettre et utiliser le droit. La digitalisation, l'interdisciplinarité, l'éthique et la pédagogie sont les axes clés. Le droit ne doit plus être un frein, mais un catalyseur : compréhensible, accessible et intégré aux réalités économiques.

Vous êtes co-présidente de la commission juridique de la CCIFM : partagez-nous vos ambitions.

Faire de cette commission un think tank opérationnel. Traduire les problématiques juridiques en recommandations concrètes. Nous voulons créer un espace où les textes sont compris, où les réformes sont anticipées, et où les entreprises trouvent un appui stratégique clair. Notre dernier atelier en Droit du travail a rencontré un vrai succès — preuve que le besoin est là.

En tant que jeune avocate et entrepreneure, que souhaitez-vous transmettre à la nouvelle génération ?

Qu'on peut conjuguer recherche d'excellence, ancrage local et ambition globale. L'important, c'est d'avoir une vision et de créer des structures solides. Le vrai courage, ce n'est pas de rêver grand, c'est d'exécuter avec rigueur, jour après jour, 1% de plus chaque jour. Il faut assumer ses choix et se tenir droit dans ses convictions.

Une citation qui vous accompagne au quotidien ?

« On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants. »

C'est ma boussole : chaque choix personnel et professionnel doit avoir du sens, de la cohérence, et un impact au-delà de soi. On ne construit rien de durable sans conscience.

Propos recueillis par LE RADAR

ÉCHO

De nos adhérents



MVola célèbre ses 15 ans d'impact à Madagascar



Crée en 2010, MVola fête ses 15 ans en tant que pionnière de la banque digitale à Madagascar. Avec plus de 15 millions de comptes actifs, 50.000 Cash Points et 10.000 commerçants partenaires, elle s'affirme comme un moteur d'inclusion financière, soutient des millions de Malgaches, y compris en zones rurales. MVola agit aussi sur le plan social, avec des transferts aux plus vulnérables, la promotion de l'éducation financière et des infrastructures sportives. Labellisée B Corp et Top Employer 2024–2025,

MVola entend continuer à innover au service de tous. « Depuis 15 ans, MVola avance avec les Malgaches. Ensemble, nous continuerons à construire un avenir plus juste et solidaire », déclare le directeur général de MVola, Louis-Olivier Favot.



BNI Madagascar soutient les TPME et l'entrepreneuriat féminin

BNI Madagascar et la Société financière internationale (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale, ont signé un accord stratégique pour appuyer les très petites, petites et moyennes entreprises à Madagascar, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin. Un prêt de 30 millions de dollars sera mobilisé pour améliorer l'accès au financement de ces structures, véritables piliers de l'économie locale. Ce partenariat vise à favoriser la croissance inclusive et durable, tout en réduisant le déficit de financement des PME détenues par des

femmes, estimé à 1,4 milliard de dollars. Le directeur général de BNI Madagascar, Alexandre Mey, a déclaré : « Il s'agit d'un grand pas en avant pour encourager l'entrepreneuriat féminin et renforcer l'inclusivité et la durabilité de la croissance économique à Madagascar. »



BNI MADAGASCAR
J'avance avec ma banque



TotalEnergies lance “Brisons les Règles”



Le 14 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, TotalEnergies Marketing Madagasikara et son réseau féminin TWICE ont lancé l'initiative “Brisons les Règles”, pour lutter contre la précarité menstruelle, un frein majeur à l'éducation des jeunes filles. A titre de rappel, 20 % des jeunes filles n'ont pas accès aux protections hygiéniques et 75% des adolescentes malgaches s'absentent de l'école pendant leurs règles. Ainsi, cette campagne a été une

occasion pour sensibiliser et lever les tabous, distribuer des protections hygiéniques lavables et soutenir les actions locales. « Briser les règles, c'est briser les barrières qui freinent l'avenir des jeunes filles », a déclaré Marieme-Sav Sow, directrice générale de TotalEnergies Marketing Madagasikara.



Telma devient Yas

L'opérateur historique malgache Telma change de nom et devient Yas, dans le cadre d'une unification des marques d'Axian Telecom à l'échelle africaine. Le nouveau nom a été dévoilé lors d'une cérémonie officielle en présence des autorités.

« C'est une marque panafricaine unifiée, créée par l'Afrique et pour l'Afrique », a déclaré Patrick Pisal Hamida, DG de Yas Madagascar.

Présent désormais dans six pays, Axian Telecom entend, à travers Yas, bâtir un avenir numérique inclusif pour 40 millions d'utilisateurs à travers le continent.



STAR verse plus de 18 milliards d'ariary de dividendes à l'État malgache



En 2024, l'entreprise agro-industrielle Star a versé plus de 18,4 milliards d'ariary de dividendes à l'État malgache, enregistrant une progression de 35 % par rapport à l'année précédente. Classée au deuxième rang des plus grands contributeurs fiscaux du pays, Star se distingue également par son ancrage local : elle collabore avec

19.000 producteurs, génère des milliers d'emplois et garantit l'accès à des produits de qualité. L'entreprise souligne l'importance d'un cadre fiscal incitatif pour stimuler les investissements et soutenir l'économie.

STAR a lancé la bière de l'indépendance 65 ans

À l'occasion des 65 ans de l'indépendance de Madagascar, STAR dévoile le THB indépendance, une recette inédite venant enrichir sa gamme emblématique, sans en remplacer les classiques. Le lancement officiel s'est tenu dans un lieu emblématique du patrimoine national, en présence de plusieurs personnalités. En tant qu'industrie

malgache de référence, STAR tenait à marquer cette célébration historique avec un hommage à la fois festif et symbolique, témoignant de son attachement profond à l'identité et aux valeurs du pays



Explorer l'avenir de l'agriculture biologique

La 4ème édition du salon Biolojika s'est tenue au Carlton les 20-21 juin mettant l'accent sur des pratiques innovantes et des solutions durables qui redessinent le paysage agricole. Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le ministère de l'Industrialisation et du Commerce, du gouvernement malgache via le projet PIC ainsi que du PADEIR, cette réunion a été organisée par le Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO).

Le salon a attiré plus de 1300 visiteurs et a permis aux experts et passionnés du secteur biologique de se présenter lors de conférences et d'expositions tout au long des 2 jours. Lors de la cérémonie d'ouverture, le Ministre Max Fontaine a mis en avant l'engagement de l'État dans l'agriculture, un levier majeur du développement durable, et a été soutenu par les discours du Secrétaire Général de l'État, du Directeur Général de l'EDBM et des ambassadeurs conviés à cet évènement.

(F)ACTA RÉALISATIONS

CCI FRANCE
MADAGASCAR

AVRIL - MAI - JUIN

Journée du Pôle entrepreneurial



Visiteurs au stand de la CCIFM

La CCIFM a participé au pôle entrepreneurial, un événement d'envergure organisé par la maison de l'entrepreneuriat qui s'est tenu le 26 avril 2025 au Pavé Antaninarenina. Cette journée a été marquée par des échanges enrichissants avec de nombreux porteurs de projets, startupers et entrepreneurs. Par la même occasion, la chambre a pu présenter ses activités et ses services dédiés aux membres.

Rencontres Africa 2025 : la CCIFM affirme la voix de Madagascar à Lyon

« Les 5 et 6 juin 2025, la Chambre a pris part à la 13^e édition des Rencontres Africa à Lyon, aux côtés de plus de 2 500 décideurs économiques et institutionnels africains et européens. Représentée par sa Présidente Johanne Raharinosy et les Co-Présidents de la Commission Régionale et Internationale, Thierry Feraud et Eric Verbard, la CCIFM a réaffirmé l'engagement de Madagascar dans les dynamiques de coopération régionale et internationale. L'événement a été rythmé par des B2B, conférences et ateliers sectoriels (agriculture, énergie, numérique, santé, construction, eau, transport), avec pour objectif : favoriser les synergies et stimuler les partenariats Afrique-Europe. Lors d'une intervention remarquée, Johanne Raharinosy et Eric Verbard ont mis en lumière les opportunités d'investissement dans l'agro-industrie malgache, à travers le thème : « Madagascar : Agro-industrie à haute valeur ajoutée ».



Lancement de LE RADAR - nouveau magazine économique de la CCI France Madagascar.

Le 11 juin 2025, la CCIFM a officiellement lancé LE RADAR, son nouveau magazine économique, lors d'une cérémonie en présence de ses membres, partenaires institutionnels et financiers. La première édition marque une étape importante pour la CCIFM dans sa mission d'information économique et d'accompagnement stratégique des entreprises. LE RADAR a bénéficié du soutien de Son Excellence Monsieur Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar qui a salué l'initiative en ces termes : « *LE RADAR est conçu comme un espace d'échange et de réflexion, où l'on retrouve des analyses sur l'évolution de l'économie à Madagascar, dans l'Océan Indien et à l'international, des interviews de personnalités inspirantes, ainsi que des données pertinentes pour éclairer la prise de décision.* » À travers LE RADAR, la CCIFM entend proposer un décryptage de l'actualité économique locale et internationale.



Participants au club affaires



SEM Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar lors de son discours

À l'occasion de la visite officielle du Président de la République française, Emmanuel Macron, à Madagascar, et dans le cadre de la mission du Mouvement des Entreprises de France International (MEDEFI), Johanne Raharinosy, Présidente de la CCI France Madagascar, et Alain Razafindrabe, Vice-Président, ont eu l'opportunité d'échanger avec M. Alain Le Roy, ancien ambassadeur de France à Madagascar.



Club affaires : Voir le possible là où les autres voient l'impossible

Le 18 juin 2025, au Kudeta, s'est tenu un club affaires exceptionnel, coorganisé par le GEM et l'APM. L'événement a tenu toutes ses promesses : un moment d'échanges nourris, d'inspiration et de réflexion collective autour du thème « Voir le possible là où les autres voient l'impossible », présenté par Malek Boucherki. Une thématique ambitieuse qui a su captiver les participants et ouvrir le champ des possibles sur la manière d'aborder les défis entrepreneuriaux avec audace et lucidité. Ce moment fort a été marqué par des échanges de qualité, une belle dynamique collective, et un engagement partagé autour de la transformation positive des organisations.



Malek Boucherki — Expert APM, anthropologue, philo-conteur et ultra-marathonien de l'extrême



Accélérateur de performance énergétique pour les projets de production, quelle que soit leur taille

Solutions clés en main – Production, Ingénierie, Exploitation, Maintenance & Expertise

Une centrale performante, c'est une centrale qui fonctionne durablement, avec fiabilité, efficacité et maîtrise des coûts. Austral Turbomachines en fait sa priorité à travers une offre complète en exploitation et maintenance.

Nous accompagnons les opérateurs publics et privés à chaque étape du cycle de vie de leurs installations énergétiques, avec un objectif clair: garantir la disponibilité, la fiabilité et la longévité de vos actifs.

Nos solutions technologiques :

- Centrales électriques de 1 à 100 MW
- Groupes électrogènes industriels
- Turbines à combustion et à vapeur, en cycle simple ou en cycle combiné
- Centrales hybrides; hydro

Nos services opérationnels & experts :

- Exploitation intégrale de vos centrales
- Maintenance préventive & curative, sur site ou à distance
- Contrats de service longue durée (O&M)
- Études d'ingénierie & faisabilité
- Supervision de projet, mise en service
- Laboratoire d'analyse énergétique et essais de performance
- Diagnostics, expertises et requalification d'installations critiques

contact@australtm.com

+261 34 49 123 23

www.andinatm.com

Club affaires« : « Préserver la biodiversité, un vrai atout pour le développement économique de Madagascar

Le 22 mai dernier, le Kudeta Urban Club a accueilli un Club Affaires organisé par Festiv Group et CETAMADA, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Placée sous le thème : « Préserver la biodiversité, un vrai atout pour le développement économique de Madagascar », cette rencontre visait à sensibiliser les acteurs économiques à l'importance cruciale de la biodiversité marine dans la croissance durable du pays.

Les échanges ont mis en lumière les menaces croissantes qui pèsent sur nos écosystèmes marins, notamment la pollution plastique : chaque minute, 19 tonnes de déchets plastiques finissent dans les océans. Un constat alarmant qui rappelle l'urgence d'agir, mais aussi les opportunités économiques que représente la préservation de notre patrimoine naturel.



Jacky Jayat, directeur général du Festiv Group

Forum d’Affaires Madagascar 2025 : la CCIFM en mission à Dubaï

La CCIFM a participé au Forum d’Affaires Madagascar-Dubaï 2025, organisé aux Émirats Arabes Unis dans le cadre de la mission officielle conduite par S.E.M. Andry Rajoelina, Président de la République de Madagascar. Aux côtés du ministère de l’Industrialisation et du Commerce et de l’EDBM, la Chambre a mobilisé 16 entreprises membres issues de secteurs clés pour promouvoir l’économie malgache à l’international. Ce forum a permis plus de 100 rencontres B2B avec des entreprises émiratiennes, notamment dans les domaines de la finance, des infrastructures, de l’agroalimentaire et des services. Des échanges institutionnels de haut niveau ont eu lieu avec les Dubai Chambers et la CCI France United Arab Emirates, ouvrant la voie à de nouvelles coopérations économiques. Une mission réussie qui confirme l’engagement de la CCIFM à soutenir l’internationalisation des entreprises malgaches et à renforcer les liens avec les marchés du Golfe.

Trois acteurs unis pour l'égalité et l'impact social à Madagascar

Le 16 mai 2025, la CCIFM a signé deux conventions de partenariat avec l’ONG Women Lead Movement Madagascar et le Groupement des Femmes Entrepreneurs de Madagascar (GFEM).

Cette alliance s’inscrit dans une volonté commune de promouvoir l’égalité femmes-hommes, prévenir les violences en milieu professionnel et soutenir la réinsertion socio-économique des survivantes, notamment à travers le projet ELATRA.

Renouvelant une première collaboration engagée en 2023, la CCIFM et le GFEM renforcent également leur action pour l’entrepreneuriat féminin : formation, mentorat, réseautage et accompagnement sur mesure sont au cœur de cette dynamique inclusive et solidaire.



(de g. à dr) Hasina Ranaivo – Johanne Raharinosy – Onjaniaina Rasamimanana – Fanja Razakaboana – Sandrine Ratsaray



(De g. à dr) Navalona Rakotoarison DG CCIFM, Agnès Lopez Cruz Directrice Générale et Thierry Dezenclous Président de la CCIF UAE, Johanne Raharinosy Présidente CCIFM

Assemblée générale ordinaire



Les membres présents à l'assemblée générale

La CCIFM a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 11 juin dernier à l'immeuble YAS Andraharo. L'événement a été marqué par la présence de SEM Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar, soulignant une fois de plus l'importance du partenariat institutionnel entre les deux pays.

Au cours de cette rencontre, la présidente Johanne Raharinosy a dressé le bilan moral et financier de l'année écoulée, présenté les rapports des contrôleurs et du commissaire aux comptes, procédé à la cooptation de nouveaux membres du bureau, et soumis au vote le quitus aux administrateurs. Elle a également réaffirmé les grandes orientations stratégiques de la CCIFM : renforcer l'accompagnement des entreprises, stimuler l'innovation et accroître la visibilité de Madagascar dans les réseaux économiques internationaux, notamment au sein du réseau CCI France International. L'Assemblée a aussi été l'occasion de dévoiler Hanimpitolah, un événement culturel et culinaire d'envergure, prévu le 10 juillet prochain au Palais d'Andafiaravaratra. Une initiative destinée à célébrer le patrimoine malgache tout en créant des passerelles entre culture et économie.

Les présidents des Chambres de Commerce Françaises à l'International réunis au Quai d'Orsay

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a accueilli récemment une réunion de haut niveau entre les présidents des Chambres de Commerce Françaises à l'International (CCI FI). Cette séquence de travail s'inscrit dans une volonté renforcée de coordination entre les réseaux consulaires, les institutions de l'État et les représentants du monde économique.

Organisée au Quai d'Orsay, cette rencontre stratégique a été animée par M. Ludovic Pouille, ambassadeur, M. Arnaud Vaissié, Président de CCI France International, et M. Hugues de Francieu, sous-directeur du commerce extérieur.

Dans un environnement international en constante évolution, marqué par de profonds bouleversements géopolitiques et commerciaux, cette réunion a été l'occasion de partager des bonnes pratiques, de valoriser les initiatives de coopération réussies entre chambres de commerce et ambassades, et de bâtir des synergies opérationnelles concrètes. L'ensemble des échanges a convergé vers un objectif commun : accompagner,

consolider et diversifier la présence des entreprises françaises à l'international, au service de la souveraineté économique nationale et du rayonnement du savoir-faire français.



Séminaire des Directeurs Généraux de CCI France International



Du 25 au 27 juin 2025, la CCIFM, représentée par sa Directrice Générale Navalona Rakotoarison, a pris part au Séminaire

annuel des Directeurs Généraux du réseau CCI France International, tenu à l'Hôtel Lyon Métropole. 68 représentants de CCI FI venus d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe, d'Asie et des Amériques se sont réunis pour partager une ambition commune : construire la Vision 2030 et faire des CCI FI le réseau d'affaires international de référence. À travers des sessions plénières, des ateliers thématiques et des échanges avec les partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les CCI de France, les discussions ont porté sur la réflexion sur le modèle économique des chambres, l'intégration de l'intelligence artificielle, et les leviers d'une croissance durable. Le séminaire s'est conclu par une soirée « Meet & Connect » au Palais de la Bourse, en présence d'acteurs économiques locaux, et par la remise des Trophées des CCIFI, récompensant les initiatives les plus innovantes et performantes du réseau.

OPERA

VIE DES COMMISSIONS



AVRIL - MAI - JUIN

Commission Juridique

Table ronde sur les droits du travail

Organisée par la Commission Juridique de la CCIFM, co-présidée par Me Soamiadana Rabetsaroana et Me Miandra Ratrimoarivony, une table ronde autour d'un sujet qui façonne notre quotidien professionnel à Madagascar : « les droits du travail ». Cette rencontre a permis un dialogue nourri entre praticiens du droit et acteurs économiques, croisant expertises, expériences de terrain et recommandations concrètes. Deux intervenants de qualité ont animé cette table ronde dont Nelly Rakotobe Ralambondrainy - Premier Président Honoraire de la Cour Suprême de Madagascar et Heriniaina Ramanitarivo, Inspecteur d'Etat - Certified Fraud Examiner - Formateur en législation sociale et ressources humaines.



(De g. à dr) Soamiadana Rabetsaroana - Nelly Rakotobe Ralambondrainy
– Miandra Ratrimoarivony – Heriniaina Ramanitarivo

Commission Genre et Entrepreneuriat Féminin

Rencontre des Femmes entrepreneurs avec l'Ambassadeur de l'Union européenne

Dans le cadre de la Semaine de l'Europe, SEM Roland Kobia, Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar et aux Comores, a rencontré un panel de femmes entrepreneures malgaches issues de secteurs variés : industrie, agroalimentaire, services, numérique, artisanat et tourisme. Conduite par Johanne Raharinasy, Présidente du CCIFM Sandrine Ratsararay, Co-Présidente de la Commission Genre et Entrepreneuriat Féminin (CGEF), et Fanja Razakaboana, Présidente du Groupement des Femmes Entrepreneurs de Madagascar (GFEM), la délégation a échangé sur les enjeux actuels du développement économique inclusif. Cet échange a permis de mettre en lumière la place croissante des femmes dans l'économie nationale et de réaffirmer l'importance d'un dialogue structuré entre les institutions européennes et les acteurs économiques du pays.



Femmes entrepreneurs avec SEM Roland Kobia, Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar et aux Comores



Le cabinet RSM RÉUNION MAYOTTE

est un cabinet multidisciplinaire, intégré à RSM France, et intervenant dans les secteurs suivants :

- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes
- Accompagnement de l'entreprise en difficulté ou en situation saine
- Accompagnement à la croissance (croissance externe, financement,...)
- Accompagnement à l'installation sur la Réunion, Mayotte, Maurice et Madagascar
- Conseil fiscal

Zone d'intervention : Océan Indien

Le cabinet comprend 6 associés



Patrick
NAGRE



Laurent
ANGAMA



Eric
VERBARD



Mickael
LEPERLIER



Caroline
YOTI-MOHANE



Richard
BADOURALY

70 collaborateurs répartis sur la Zone Océan Indien



eric.verbard@rsmfrance.fr



+262 692 60 99 09
+262 262 818 817



<https://www.rsm.global/france/fr>



Malakass reçoit le Label EFE : l'excellence franco-malgache au service d'une tradition agroalimentaire d'exception

L'entreprise Malakass, spécialisée dans la production de farine de manioc de haute qualité à Madagascar,

vient d'obtenir le **Label EFE – Entreprise de Français à l'Étranger**, décerné par **EFE International**, une initiative portée conjointement par les **Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE)** et le réseau des **Chambres de Commerce et d'Industrie françaises (CCI)**. Ce label prestigieux distingue les entreprises créées à l'étranger par des ressortissants français, qui participent activement à la valorisation de l'image, du savoir-faire et de l'excellence française à l'international.

Malakass : un projet enraciné à Madagascar, inspiré par la tradition française de la qualité

Créée à Tuléar, au sud de Madagascar, Malakass est bien plus qu'un simple producteur de farine : c'est un projet agricole et industriel qui incarne l'esprit d'exigence, de rigueur et d'innovation propre à l'agroalimentaire français. La farine Malakass, issue de manioc frais récolté localement, est transformée à travers un procédé méticuleux, garantissant une texture fine, légère et sans gluten, en parfaite adéquation avec les tendances alimentaires contemporaines.

Un engagement au service du territoire et du rayonnement de la France

Le Label EFE, valable trois ans et renouvelable, souligne la capacité d'une entreprise française installée à l'étranger à créer de la valeur localement tout en véhiculant l'image d'une France créative, engagée et ouverte sur le monde.

Dans ce cadre, Malakass se distingue par :

- Une chaîne de valeur intégrée, de la culture à la transformation
- 64 agriculteurs partenaires organisés en coopératives
- Une démarche de promotion d'un produit local durable, sain et traçable
- Et une capacité d'innovation commerciale en lien avec les standards européens et internationaux

Dans la plus pure tradition de la gastronomie française, qui a toujours su révéler le potentiel de produits simples par la maîtrise des gestes et la recherche de l'excellence, Malakass élève le manioc au rang d'ingrédient noble et polyvalent, à la fois sain et savoureux.



Un produit aux multiples usages, enraciné dans la naturalité

La farine Malakass séduit autant les ménages que les professionnels grâce à ses trois fonctions culinaires :

- Remplacer la farine de blé dans les recettes sucrées (crêpes, gâteaux, biscuits)
- Épaissir sauces, potages et crèmes de manière naturelle
- Apporter un enrobage croustillant aux fritures (beignets, tempuras, légumes)

Naturellement sans gluten, riche en fibres, magnésium et vitamine C, elle répond à la fois aux enjeux nutritionnels modernes et au besoin croissant de valorisation des produits locaux de qualité.

Malakass : une ambition simple, nourrir mieux, ici et ailleurs



Pour Houssen Mebobaly, fondateur de Malakass : « Ce label représente une double fierté : celle de porter les couleurs de la France à l'étranger, et celle de valoriser un produit malgache avec les standards d'excellence français. C'est la rencontre de deux territoires, de deux cultures, au service d'une alimentation plus saine, plus juste et plus durable.

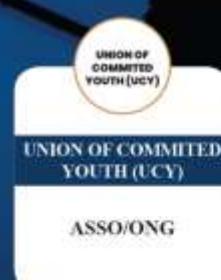
Malakass – Rue Henri Martin, BP 192 Tuléar – Madagascar

contact@malakass.mg www.malakass.mg

NOUVEAUX MEMBRES

2^e trimestre

 CCI FRANCE
MADAGASCAR





MOMENT D'AMITIÉ FRANCE-MADAGASCAR SANCTUARISÉ

Le président français Emmanuel Macron s'est rendu à Madagascar dans le cadre d'une tournée dans l'Océan Indien, les 23 et 24 avril 2025. Évoquant « le soutien total et constant de la France pour continuer d'accompagner le développement économique de Madagascar », Emmanuel Macron tint à « remercier pour leur mobilisation les conseillers du commerce extérieur, la CCIFM, et évidemment l'ensemble des services de l'État mobilisés ». Voici quelques extraits des discours qu'Emmanuel Macron prononcés durant cette visite d'État, la première d'un président français depuis celle de Jacques Chirac en juillet 2005.

LES LIENS HUMAINS :

«La France compte la plus importante diaspora malgache au monde, avec environ 150.000 personnes, et Madagascar accueille l'une de nos plus grandes communautés en Afrique (et l'Océan Indien) avec bien plus des 20.000 personnes enregistrées (...) Madagascar est aussi le réseau d'écoles et d'alliances françaises le plus dense en Afrique subsaharienne (NDLR : hors Maghreb arabe), 25 établissements français à Madagascar, plus de 14.000 élèves, et depuis six ans, 30% d'augmentation».

LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES :

«Des échanges économiques qui, sur les trois dernières années, ont dépassé le milliard d'euros par an. Plus de 55 filiales d'entreprises françaises sont présentes et emploient plusieurs dizaines de milliers de Malgaches. Elles investissent dans l'énergie, l'agro-industrie, le textile, les télécommunications, la distribution, les infrastructures de transport, les services bancaires». Après avoir signalé la présence d'une dizaine de grands groupes français (TotalEnergies, La Brède, Meridiam, Poma, EDF, Orange, Casino, Accor, Air France, Canal+), le président français a notamment déclaré, concernant Action (NDLR : connectivité) : «Je revendique que c'est un groupe français,

il paraît qu'il est franco-malgache, mais on joue sur les ambiguïtés».

SIGNATURE D'ACCORDS DE COOPÉRATION :

Le projet hydroélectrique Volobe sur le fleuve Ivondro (120 MW, investissement EDF, accompagnement AFD, un prêt du Trésor français) ; trains et voies ferroviaires (rénover la ligne TCE : accompagnement financier, capacités de matériel, soutien technique) ; transformation agricole (dotations en semences de maïs et de blé, mise en place d'usines d'engrais, coopération sur le riz, structurer les filières d'élevage pour aller au-delà de la soutenabilité et l'autonomie alimentaire) ; formation (médecins spécialistes et professeurs chirurgiens en France) ; partenariat avec de grandes universités françaises et projet d'une université de référence à Madagascar avec consolidation d'un premier cycle universitaire). La France s'est également positionnée sur une coopération accrue dans les terres rares et les minéraux stratégiques («avec le BRGM, aider à consolider une vraie souveraineté de la connaissance de ces capacités»). Notons que l'Agence française de développement porte aujourd'hui 600 millions d'euros de projets à Madagascar.

LA COI (Commission de l'Océan Indien) :

« L'espace dans lequel vous vivez est l'un de deux qui a le plus d'opportunités au monde, mais qui sera aussi d'un des plus soumis aux défis géopolitiques. L'inscription dans l'Indopacifique et dans l'Océan Indien qui est le défi pour la réussite de Madagascar. Ensemble, dans ce Sommet de la COI, ce que nous voulons porter, c'est notre capacité collective à répondre aux défis contemporains. Nous avons, avec la COI, à financer tant et tant d'infrastructures résilientes au changement climatique. Nous avons les savoir-faire pour le faire. C'est ce que nous voulons développer à l'échelle de la COI, avec des programmes dédiés pour l'AFD et Proparco».

FAZSOI (forces armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien) :

500 militaires français participent à l'exercice «Tulipe», dans la lutte contre la pêche illicite et illégale : «Nous avons, dans la région, une rotule que sont les FAZSOI. Nos forces armées sont en train d'ores et déjà d'augmenter, et ce de plus de 15%. Nous allons porter ces FAZSOI à un niveau inédit de leur histoire».

QUELQUES DATES DE L'HISTOIRE FRANCO-MALGACHE

Le roi Andrianampoinimerina « niamboho » (tourne le dos), selon l'expression consacrée, en 1810. Son fils lui succède et prend le nom de Radama. Le traité du 23 octobre 1817 avec la Grande-Bretagne reconnaît Radama comme « Roi de Madagascar ». Malgré l'ambassade conduite par Andriantsitohaina en 1836, qui se rend en France et en Angleterre, les relations extérieures sont « gelées » sous le règne de Ranavalona 1ère (1828-1861).

16 août 1861 : Mort de Ranavalona 1ère. Son fils Radama II lui succède.

13 septembre 1862 : Traité d'établissement franco-malgache.

23 septembre 1862 : Couronnement de Radama II. La délégation britannique est représentée par le général Johnstone, la délégation française par l'amiral Dupré.

12 mai 1863 : Assassinat de Radama II. La reine Rasoherina lui succède. De 1864 à 1895, c'est le Premier Ministre Rainilaiarivony qui exerce l'essentiel du pouvoir.

26 novembre 1863 : Départ de l'ambassade conduite par Rainifiringa et Rasatranabo qui se rend en Angleterre et en France.

20 juillet 1882 : Départ de l'ambassade conduite par Ravoninahitriniarivo et Ramaniraka qui se rend en Angleterre, en France, aux États-Unis, en Allemagne et en Italie.

17 décembre 1885 : À l'issue de la guerre franco-malgache de 1883-1885, le traité de 1885 attribue à la France les relations extérieures de Madagascar.

30 septembre 1895 : L'entrée du corps expéditionnaire français à Antananarivo met fin à la deuxième guerre franco-malgache.

6 août 1896 : Loi d'annexion. Madagascar est colonie française.

31 octobre 1938 : Après son rapatriement, la dépouille de Ranavalona III (dernière Reine de Madagascar de 1883 à 1897) est « afenina » (enterré) solennellement au Rova d'Antananarivo. Elle était morte en 1917, à Alger.

05 mai 1942 : Début de l'opération Ironclad. Les troupes britanniques débarquent à Diégo-Suarez. Les troupes françaises de Madagascar étaient restées loyales au Gouvernement de Vichy, allié de l'Allemagne. Toute l'île sera concernée par cette guerre anglo-française : débarquements à Majunga et Morondava (10 septembre), Tamatave (18 septembre), Fort-Dauphin (29 septembre). Prise d'Antananarivo le 22 septembre, Antsirabe (2 octobre), Fianarantsoa (20 octobre). Capitulation à Ambalavao-Ihosy (6 novembre).

21 mars 1946 : À l'Assemblée Nationale française, les députés malgaches Ravoahangy et Rasetra déposent une proposition de loi demandant pour Madagascar le statut d'État libre dans l'Union française.

29 mars 1947 : Une révolte éclate en plusieurs points de l'île. La répression coloniale fait plusieurs dizaines de milliers de morts. « 1947 », qui permet de décapiter le parti MDRM, clôt le cycle des mouvements nationalistes débuté avec les Menalamba (1896) et le VVS (1915).

juillet 1947 : Le Haut-Commissaire français Marcel de Coppet organise une foire-exposition du progrès franco-malgache à Antananarivo, dans le quartier de Mahamasina, aux abords du lac Anosy. Certains bâtiments subsisteront, devenant la « Cité Jardin », et parmi eux le Cercle Franco-Malgache.

22 juillet - 4 octobre 1948 : Procès des parlementaires MDRM (Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache).

22 août 1958 : Depuis Mahamasina et avisant le palais de Manjakamiadana, le général de Gaulle déclare : « Demain, vous serez de nouveau un État, comme vous l'étiez, quand ce palais de vos rois, là-haut, était habité par eux ».

14 octobre 1958 : Le Congrès des Assemblées provinciales, réuni à l'amphithéâtre du Lycée Gallieni, vote pour un « État libre, sous la forme républicaine », par 208 voix contre 26 abstentions.

29 avril 1959 : Adoption de la Constitution de la République malgache.

1er avril 1960 : Décret plaçant l'ensemble des îlots français de l'Océan Indien (Tromelin) et du Canal de Mozambique (Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa) sous l'autorité directe du ministre chargé des départements et des territoires d'outre-mer et les détachant du territoire de Madagascar.

2 avril 1960 : Signature à Paris de l'accord « portant transfert à la République malgache des compétences de la Communauté instituées par l'article 78 de la Constitution du 4 octobre 1958 ».

CULTURE ET PATRIMOINE

ANTANANARIVO, « LOVA » DE MILLE HÉRITAGES

ANTANANARIVO ET SON « LOVA » GÉO-TOPOGRAPHIQUE



Capitale politique de l'Imerina depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, et du Royaume de Madagascar depuis le XIX^{ème} siècle, Antananarivo est d'abord cette île granitique au milieu d'une mer de rizières, aménagées à partir du XVII^{ème} siècle pour devenir le Betsimitatatra (300 km²).

Antaninarivo sous Andrianjaka, Antanananiarivolahy sous Andriamasinavalona, Antananarivo depuis Radama 1^{er}, elle pourrait aussi être « Antanàna-anivo », la Ville-au-centre, visible depuis les douze collines. Capitale d'un État reconnu par les puissances internationales (Grande-Bretagne, France, États-Unis, Allemagne) avant la colonisation. Fait que, dans son discours du 22 août 1958, à Mahamasina, le général de Gaulle reconnut par son célèbre, « Demain, vous serez de nouveau un État, comme quand ce palais de vos rois, là-haut, était habité par eux ». Il désigna alors le palais de Manjakamiadana dont la silhouette caractéristique couronne la colline d'Antananarivo depuis 1880.

« ANTANANARIVO ET SON LOVA GEO-TOPOGRAPHIQUE »

Les limites de la ville royale furent dépassées dès avant 1896 (Ambatovinaky, Faravohitra), mais l'aménagement dans la plaine (esplanade de Mahamasina, villégiature d'Anosy) ne prit jamais un caractère résidentiel. Sous la monarchie (1610-1895), le cœur politico-religieux d'Antananarivo palpait sur la Haute-Ville. À partir de février 1897, et l'exil de la Reine Ranavalona III, le pouvoir politique migra à Ambohitsorohitra-Antaninarenina qui allait également se développer en quartier des affaires.

La gare ferroviaire, d'abord envisagée à Anosy, sera finalement inaugurée à Soarano en 1910, après remblaiement des rizières et marécages. En 1936, le monument de la guerre de 1914-1918 fut érigé au lac Anosy, à l'emplacement des anciens pavillons de villégiature de Ranavalona 1^{ère}. Premier signe d'une volonté d'urbaniser les rizières entre Anosy et Ampefiloha avant le creusement du tunnel d'Ambohidahy (1914-1924).



Photo aérienne d'Antananarivo en 1960.
Source : Ville de Tananarive, A. Arsac. et P. Pelletier, SCET, 1961

Mais, le plan d'urbanisme Géo Cassaigne (1918) allait consacrer Analakely en premier lieu.

D'Analakely à Ambohijatovo, une perspective rectiligne fut aménagée pendant 40 ans sous les mandats de dix Gouverneurs Généraux. Un axe d'ouest en est, depuis la gare jusqu'au tunnel d'Ambanidja (1938), en une démonstration d'urbanisme à la française, avec l'ensemble des immeubles de l'avenue de l'indépendance (ancienne avenue Fallières, 1912) encadrant l'Hôtel de Ville (1936). Même le « Tsena » malgache fut rationalisé avec la construction de pavillons uniformes (1926).

Débouchant sur la Place Flacourt (qui abritera le « Zoma » de 1932 aux années 1990), l'escalier Delastelle et son vis-à-vis l'escalier Lambert assuraient la liaison d'Antaninarenina et le quartier de la Résidence avec Ambondrona et l'église des Jésuites à Faravohitra (1898).

Toujours des marches et tant d'escaliers pour escalader escarpes et contrecarpes, à l'assaut de la Haute-Ville. Le relief tourmenté et certaines falaises à pic ne sont accessibles que par ce méandre qui sillonne la haute ville et la ville moyenne, avant une descente en cascade vers la ville basse dans la plaine.

Justement. La ville basse (Mahazoarivo, 1255 m ; Lac Anosy, 1250 m ; Ampefiloha-67ha, 1249 m ; Ambodin'Isotry, 1245 m) se situe à près de 250 mètres en contrebas de la Haute-Ville : Faravohitra, 1320 m ; Ambohijatovo-Avaratra, 1360 m ; Andohalo, 1396 m ; Rova d'Andrianjaka, 1468 m ; Ambohimitsingina-Tsiaozompaniry, 1483 m. La méconnaissance de cette topographie a sans doute abouti à une erreur historique : aménager dans une plaine mésopotamienne, entre Ikopa et Imamba.

Le parti-pris de la ville basse reçut une autre impulsion décisive avec la route circulaire au pied du Rova (1924). Cinq ans avant les inondations historiques de 1959, le plan d'urbanisme Dorian/Maitre/Razafy-Andriamihango avait planifié les lotissements polders d'Ampefiloha et des 67ha, formidable remblai de milliers de mètres cubes de terre acheminés par chemin de fer, depuis Anjeva.

En 1963, le plan Arsac/Pelletier persista à coloniser la ville basse. Commentaire désabusé de la géographe Janine Ramamonjisoa : « une décision qui ne tint pas suffisamment compte de la conception malgache de la ville vohipitra, laissant sous-entendre un site en hauteur » (cf. Janine Ramamonjisoa, « Tananarive : étude de géographie urbaine », Revue de Géographie, n°27, 1975, pp.125).

C'est que, de sérieuses inondations ont plusieurs fois submergé la ville basse d'Antananarivo : 1954, 1959, 1974, 1977, 1982, et plus récemment en 2022. Protéger par des ouvrages publics une plaine remblayée au mépris des avertissements des géographes et des urbanistes évoque deux images : Sisyphe hissant un rocher qui retombe indéfiniment et les Danaïdes condamnées à remplir un tonneau troué.

L'ARCHITECTURE EN « LOVA »

Photographier Antananarivo en 2025 ne peut échapper à l'impression d'une certaine décrépitude, consécutive à quatre ou cinq décennies de difficultés économiques.

Longtemps mascotte des dépliants touristiques, les derniers « Trano Kotona » (cf. Le RADAR n°1) de la Haute-Ville, à

Antsahatsiroa, tombent doucement en ruines. Leur apparence de bois et le pignon en « sarendry », en point de chevrons, ne font plus illusion.

Dans l'architecture, des portes-fenêtres, hautes et étroites ; un arc de décharge sur le linteau finement travaillé ; le soigné des balustres en briques : tout indique une prospérité d'autrefois.

Tel plancher patiné par le temps. Vantaux de bois plein qui ouvrent sur une élégante galerie fermée par une balustrade en fer forgé. Et la configuration des ouvrants qui ménage un intérieur en semi-pénombre qu'éclaire à peine le verre cathédrale d'une porte ou d'une imposte.

Ces « Trano Gasy » devaient faire impression du temps de leur splendeur. Chaînes d'encoignure saillantes, pieds jumelés de section carrée aux « lavarangana », garde-corps métalliques ornementés, hautes fenêtres à arc bombé. Et un bois qu'on suppose d'excellente essence.

Un portail de ferronnerie ouvragée. De la belle brique d'avant, même bouffée par la pluie, le vent, le soleil. Une rambarde fignolée. Décor bourgeois d'il y a quarante ans, d'avant la pauvreté et les indicateurs d'un classement abyssal.

Entre-temps, le cercle de famille s'est agrandi tandis que les murs ne sont pas indéfiniment extensibles. Chaque centimètre carré a été converti en dortoir supplémentaire. Ici, sur une ancienne passerelle, que laisse deviner son garde-fou ; là, sur la véranda. Le rez-de-chaussée n'est pas épargné qui se voit reconvertis en petit commerce d'appoint.

Combien de « Trano Gasy » voient ainsi leurs « lavarangana » emmurés sans grand souci esthétique avec des matériaux tout-venant.

L'architecture en avait pu cependant être statutaire comme en témoignent les ornements ciselés en méandres ou en denticules. Assaillie de toutes parts, entre tôle, planches ou contreplaqué, une ancienne varangue affiche encore la finesse de ses balustres moulurés et laisse entrevoir les lambrequins sur ses planches de rives. Par contre, sur telle autre maison, planches de bois, châssis alu et panneaux de Plexiglas, achèvent de dénaturer la « Trano Gasy » (cf. Le RADAR n°1).



Une Trano Gasy les pieds dans l'eau. Scène classique de la ville basse d'Antananarivo

Tout aussi « classique » que le calfeutrage des vérandas, l'improvisation d'une « pièce rapportée », un appentis ou un bâtiment, qui brise l'agencement originel. Tel hangar utilitaire, sans aucune grâce, empiétant sur l'espace vital d'une bâtie dont les fenêtres, à arc avec clef et imposte, témoignent d'une époque révolue.

Le visage du tiers-monde affiche divers profils, mais toujours à squelette de matériaux les plus disparates : rideau synthétique effiloché, grillage fatigué, rideau de fer rouillé. Et l'omniprésente tôle ondulée.

DES NORMES AU SECOURS DES « LOVA »

Antananarivo se meurt tout aussi bien du laisser-aller consécutif au mai 1972. Il est interdit d'interdire. Et d'abord, les matériaux de fortune : la tôle ondulée, dont certaines ont l'épaisseur du papier alu. Oblique, horizontale, verticale ; en couverture, comme cloison intérieure, en façade par Isorel pris en sandwich entre deux pans de tôle : la tôle ondulée dans tous ses états renvoie l'image d'une bidonville à l'échelle de la plus grande ville des îles de l'Océan Indien.



Depuis l'ouest d' Antananarivo en 1903

Laxisme également qui prive une table d'orientation de sa signification. Jadis, depuis celle d'Ambohipotsy, à l'extrême sud de la ville collinaire, le regard embrassait large et loin. Sauf que les points cardinaux ont disparu derrière d'inopportunnes constructions, en dépit de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Par une complaisance très « moramora », la boussole a migré au plafond en signes kabbalistiques.

Toujours en dépit du bon sens, et foin de tout permis de construire, se multiplient les essais hasardeux de bâtiments tout juste larges pour insérer un lit au forceps. Et quand ce n'est pas l'absence de normes, c'est l'inflation du vandalisme : les amphis de l'Université, par exemple, ont déjà vu leur mobilier en lamellé-collé servir de combustible à quelque popote. La barbarie de ceux qui abattent un arbre pour en cueillir les fruits...

Ailleurs, le soubassement en pisé « tamboho gasy » sera métissé de briques séchées, avant qu'un colmatage n'impose des briques cuites. Strate archéologique, en fatras de la misère.

ET LE SAVOIR-FAIRE, QUEL « LOVA » ?

En maçonnerie, en charpenterie, en menuiserie, les arts et métiers se perdent faute d'un modèle compagnonnique pour la relève. Un transfert de technologie

s'opéra pourtant à partir de 1822, quand la London Missionary Society dépêcha des missionnaires-ouvriers auprès du roi Radama (1810-1828). Parmi eux, T. Brooks, pour le bois, et G. Chick, pour les travaux métalliques. En 1835, avant de mettre fin au séjour des missionnaires-ouvriers, la reine Ranavalona (1828-1861) prit la peine de leur demander s'ils avaient encore à enseigner aux apprentis locaux. Le plus célèbre des missionnaires-ouvriers britanniques, James Cameron, arrivé en 1826, aurait formé 600 apprentis aux métiers du bois jusqu'à son départ en 1835 ; revenu à Madagascar en septembre 1863, il initiera à la brique d'argile qu'il avait d'abord utilisée dans la construction du dispensaire d'Analakely (1865). Simplement séchée au soleil, la brique se désagrégerait ; cuite, elle dure jusqu'au sang, malgré l'érosion de milliers de chaussures. Décédé à Antananarivo, « Ingahikama » repose au cimetière « vazaha » d'Ambatonakanga, depuis le 4 octobre 1875.

Les ouvriers d'antan maîtrisaient l'art d'un arc, d'une arcade, d'une voûte, parfaitement exécuté sur cette ancienne entrée de l'EPP Bernard Canut, à Faravohitra. Une caricature de la querelle des anciens et des modernes éclate parfois à la vue, au détour d'une rue : pour leur linteau, les anciens savaient ouvrager dix-huit briques en voussoir qui se soutiennent tandis que les jeunes font « vite » avec du béton rectiligne.

LA NATURE REPREND DES DROITS

Claustres bois et tôle plastique peuvent afficher le même vert raccord. Modeste cohérence pour abriter un jardin intérieur. La forêt a disparu d'Analamanga, mais le végétal subsiste chez les particuliers. Dans l'espace public, le moindre recul de la frénésie humaine, à l'instar d'un portail végétalisé que plus personne n'emprunte ou un rideau de plastique qui s'effiloche sur une muraille éventrée, voit la « mauvaise herbe » partir à l'assaut du talus, coloniser chaque joint, s'immiscer dans la moindre fissure. C'est manifestement l'idée de cette plante qui s'accroche à un mur de soutènement, profitant d'un souillard entre deux moellons pour planter ses racines. Hiératique mais immobile, le minéral se fait engloutir par le végétal revanchard. Ainsi d'un banc public dédaigné par les amoureux. Et c'est ainsi qu'une maçonnerie mystérieuse et des lianes tentaculaires ont vite fait de camper un tableau digne d'Angkor ou de ruines mayas.

*Cet Article est extrait du livre des photographies prises d'Antananarivo par le Franco-Ivoirien François-Xavier Gbré, ouvrage édité par et en vente à la Fondation H.

VANF

Culture en vues

Ravinala Airports



Exposition artisanale à l'Aéroport International d'Antananarivo portée par Ravinala Airports Madagascar, en collaboration avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Hakanto Contemporary



Œuvre d'art de Joël Andrianomearisoa exposé au Metropolitan Museum of Arts de New York. Il s'agit de la toute première pièce malgache à intégrer la collection permanente de cette prestigieuse institution culturelle internationale.

Alliance Française d'Antananarivo



Carnaval Mozikara dans le cadre de la fête de la musique 2025

Institut Français Madagascar



Fête de la musique 2025 à l'IFM

Fondation H



Lova -Héritage, une exposition de François-Xavier Gbré, dans le cadre du lancement de son ouvrage intitulé « Lova »

AGENDA « UB »

DES EVENEMENTS CULTURELS

Madagascar - Antananarivo



Pari tenu : le premier salon de design à Madagascar,

Malagasy Design Gaze qui s'est passé du 07 au 21 juin à la Flow Gallery et en hors les murs à la Fondation H et au Gourmet Ankorondrano, a étoilé bien des yeux avec des pièces d'exception alliant l'harmonie des formes à la fonctionnalité et les détails minutieux. L'exposition *Design Vivant*, pensée en continuité de l'événement artistique récurrent qui relie art et environnement : Antson'ny tontolo miaina (<https://antson-tontolo-miaina.org/>), a remis « le vivant » au centre du regard dans un esprit de cabinet de curiosité.

Du textile « haute texture » au mobilier d'art, de la céramique aux minéraux, de la joaillerie à la vannerie, du graphisme à la broderie inédite, les objets inspirés de la nature ont pu se nicher dans le quotidien des esthètes et des amateurs de métiers d'art, d'architecture d'intérieur et de décoration.

Les designers malgaches de renommée internationale y ont côtoyé les étoiles montantes et les jeunes talents prometteurs. Une rencontre d'énergies créatrices lumineuses entre Éric Raisina (designer textile et de mode), Fanjar (designer en joaillerie et designer minéral), Kiady Ratovoson (designer mobilier et d'intérieur), Iandry Randriamandroso (designer graphique), Chloé Soafaniry (designer pluridisciplinaire), Saïda Augustine (designer chercheuse), Ando Ramanantsoa (designer pluridisciplinaire) et Georges Floret & les ateliers d'Analakely (designer lapidaire).

<https://malagasy-design-gaze.com/>



« Rido-Dévoiler les souvenirs »,

l'exposition de Tsiriniaina Irimboangy à l'Institut Français de Madagascar, présentée en avril 2025 en une série d'installations multimédias, exhalait un goût de Madeleine de Proust à la saveur locale qui ramenait à nos propres nostalgies dans les étoffes de l'enfance.

L'artiste pluridisciplinaire participera également à l'exposition collective « Les mains bleues » avec Karen Raharisoa, du 25 au 27 juillet 2025 à la Galerie N°5, 78 avenue de Suffren, Paris. Un hommage aux savoir-faire traditionnels et aux objets quotidiens à travers une pratique contemporaine où les mains expriment le sens de la couleur bleue liée à la beauté et à la profondeur dans la culture malgache.

<https://www.instagram.com/irimboangy?igsh=MWF3dGtpY3NvZXNrOA%3D%3D>





Festival 'Evasion Danse' Madagascar

Du 07 au 13 juillet 2025, le *Festival Evasion Danse* promet une programmation dense et rythmée à Antananarivo (<https://www.facebook.com/people/Festival-Evasion-Danse-Madagascar/100089822807093/>) pour rendre compte de toute la vitalité de cette discipline artistique sur place.

Une occasion d'assister notamment aux spectacles de chorégraphie à la Teinturerie, au Tranompokonolona Analakely, à la Cité des cultures et à l'Institut Français de Madagascar.

Certaines de ces représentations de danse sont gratuites comme celles de Mireille Andriamihaja « L'intruse », Niony Ralaizanaka « Anatiny », Flow Movement « Rooted, unbound ».

International

Paris



« Insider-Outsider - Voyage musical dans l'univers d'Henri Darger »

A ne pas rater, une œuvre d'art totale entre dessins, lumière et musique : « *Insider-Outsider - Voyage musical dans l'univers d'Henri Darger* »

Du 11 juin au 21 septembre dans le cadre de l'exposition « « Art brut – Dans l'intimité d'une collection. Donation Decharne au Centre Pompidou » », au Grand Palais, Paris.

L'univers du prodige de l'art brut Henry Darger montré dans une explosion de couleurs, performances artistiques et déchaînement des éléments, mis en musique et en image par le cofondateur du célèbre trio électro Gotan Project.



<https://www.centrepompidou.fr/fr/programme/agenda/evenement/AFF85P2>



Something Moves, Caroline Corbasson

Du 7 juillet au 5 octobre 2025, à découvrir en France pendant les Rencontres d'Arles à l'Atelier MA : « « *Something Moves* » » de Caroline Corbasson, la lauréate de la deuxième édition du prix Art & Environnement de Lee Ufan Arles et la Maison Guerlain.

Caroline Corbasson, artiste franco-canadienne explore l'infiniment grand et l'infiniment petit, par la création d'œuvres mêlant sciences et imaginaire. Le travail gravite autour de l'observation du vent.

Ruth Asawa: Retrospective

Jusqu'au 02 septembre 2025, au musée d'Art moderne de San Francisco SFMOMA (USA), l'exposition événement : « *Retrospective* », Ruth Asawa (1926-2013), permet enfin à l'artiste états-unienne d'origine japonaise, d'accéder à une reconnaissance internationale plus que méritée.

La plasticienne pionnière, influencée par son attachement à la nature, était une figure majeure de la sculpture abstraite. Elle créa des étonnantes œuvres aériennes abstraites aux formes organiques tricotées de fils de fer. Ses dentelles métalliques tridimensionnelles aux architectures flottantes, réinventèrent les codes de la sculpture contemporaine. Ruth Asawa laisse en héritage une contribution majeure à l'éducation artistique.

<https://www.sfmoma.org/>



AGENDA

DES ÉVÈNEMENTS ÉCONOMIQUES

LEADSHIFT 2025

LeadShift s'adresse aux dirigeants, directeurs opérationnels et stratégiques, cadres clés, DRH et décideurs désireux de renforcer leur posture de leadership, d'anticiper les mutations, et d'accélérer leurs dynamiques de transformation.

24 | SEPT
26 | 2025

Cocktail de rentrée de la CCIFM

La CCIFM marquera la reprise de ses activités après la pause des vacances en organisant un cocktail convivial à destination de ses membres. Cette soirée sera également l'occasion d'accueillir officiellement les nouveaux adhérents

24 | SEPT
2025

Ambition Africa 2025

18 | NOV
19 | 2025

L'événement se déroulera les 18 et 19 novembre 2025, au ministère de l'Économie et des Finances à Paris, et placé sous le haut patronage du Président de la République française et soutenu par les ministères de l'Économie et des Affaires étrangères. Cet évènement rassemble les acteurs économiques et commerciales franco-africaines en présence de ministres, d'ambassadeurs, de speakers de haut niveau et de délégations d'entreprises venant de l'ensemble du continent africain.

26 | NOV
2025

Célébration du Beaujolais nouveau 2025

Un rendez-vous culturel incontournable, célébré chaque année, mettant à l'honneur la gastronomie française autour du vin et du fromage.

THE ALL-NEW MITSUBISHI L200 TRITON

VOTRE FORCE SUR LE TERRAIN



Photo non contractuelle

PRIX À PARTIR DE

**125.000.000 ARIARY
TTC**

5 ANS GARANTIE
ou 150.000km

FORCE, PERFORMANCE ET POLYVALENCE

cfao
MOBILITY

Antananarivo
020 22 325 24

Antsiranana
032 05 009 95

Toamasina
032 05 276 39

 MITSUBISHI
MOTORS

**Vos paiements en
toute simplicité
avec votre carte
Mastercard**



Rendez-vous vite en agence
ou contactez votre gestionnaire de compte BNI